

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13 et 9  
Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté  
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS  
1 mois 3 mois 6 mois 1 an  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
On peut s'abonner dans les bureaux de poste  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
Rue de Bomont, 2  
FRIBOURG  
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :  
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 de hauteur  
Etranger . . . . . 12 sur une  
Réclame . . . . . 25 colonne  
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.  
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

## Nouvelles du jour

### Le Conseil de la Société des nations. L'Union européenne de M. Briand. La session du parlement anglais.

Aujourd'hui, lundi, se réunit, à Genève, le Conseil de la Société des nations. On sait que deux problèmes essentiels figurent à l'ordre du jour de cette session : le désarmement et les minorités.

On sait aussi que M. Curtius, ministre des affaires étrangères allemand, qui devait présider cette session, a cédé la place à son collègue britannique, M. Henderson, signifiant ainsi qu'il n'est pas juge mais partie dans le procès germano-polonais des minorités. Cet abandon n'a, d'ailleurs, pas eu l'heur de plaire à certains hommes politiques allemands, qui sont d'avis que M. Curtius aurait dû garder sa place pour « influencer utilement » le débat. Tout au moins, ces milieux espèrent-ils que le ministre allemand des affaires étrangères se servira de sa liberté de mouvement « pour se montrer énergique et pour renoncer à ces entretiens courtois qui furent » souvent dans la tradition du Conseil de Genève ». C'est, en quelque sorte, l'appel au « coup de poing sur la table ».

Mais revenons-en au programme de la session. En ce qui concerne le désarmement, il y aura lieu de fixer la date de la conférence générale. L'Allemagne désire que ce fût en automne ; la plupart des autres puissances proposent que ce soit au début de l'année prochaine. Il faudra également fixer le lieu de la réunion ; on parle de Vienne, de Saint-Sébastien, de Genève. Enfin, il s'agira de désigner le président de la conférence. Le nom de M. Bénès a été mis en avant. Mais les Allemands, qui n'aiment guère le ministre des affaires étrangères tchéco-slovaque et qui craignent sans doute qu'il n'« influence utilement » le débat, suggéreront probablement qu'on élise un représentant d'un pays neutre.

L'autre question très importante est donc celle des minorités. On se souvient que, à la suite d'incidents électoraux survenus naguère en Haute-Silésie polonaise et en Poméranie, le gouvernement allemand a fait parvenir au secrétariat de la Société des nations des notes de protestation contre le traitement de la minorité allemande en Pologne. Ce sera sans doute prétexte à un grand débat sur les minorités. Qu'en sortira-t-il ? Pas, évidemment, ou, du moins, pas encore, la demande d'application de l'article 19 du Pacte de la Société des nations, qui prévoit la révision des traités qui sont devenus inapplicables. M. Curtius se bornera vraisemblablement à demander une plus forte protection des minorités, et cela, probablement, par la création d'une commission permanente.

On a fait remarquer que M. Briand avait eu des entretiens avec M. Zaleski, ministre polonais, et M. Henderson. D'autre part, les représentants de la Petite-Entente se seraient mis d'accord sur la ligne de conduite à suivre dans l'affaire des minorités.

C'est dire, encore une fois, que la discussion s'annonce vive autant qu'intéressante.

\*\*\*

Les débats du comité d'études pour l'Union européenne, qui siège à Genève, ont fait réapparaitre d'emblée la contradiction entre la thèse de M. Briand, le père du projet d'Union, qui veut réaliser celle-ci d'abord sur le terrain économique, et la thèse allemande, qui réclame qu'on déballe avant tout le chemin des obstacles d'ordre politique. Le délégué italien a naturellement appuyé le ministre allemand Curtius et a proposé que, avant d'aller plus loin, on invitât les Soviets et la Turquie.

M. Briand a combattu cette idée, en alléguant qu'on ne devait pas exposer l'autorité des nations représentées à une rebuffade de la part de la Russie. Il a concédé qu'on pourrait faire appel aux Etats non membres de la Société des nations pour leur demander d'entrer en liaison avec la commission d'étude qui les inviterait à faire connaître leurs suggestions, mais cela par l'intermédiaire du secrétariat.

M. Motta a fait observer que, s'il y avait des Etats désireux de collaborer avec le

comité d'études, ils devaient entrer dans la Société des nations

Finalement, le principe de l'invitation a été admis.

Demain mardi, le gouvernement britannique affrontera la périlleuse session parlementaire où seront discutées la loi sur les syndicats et la loi sur les écoles.

Notre correspondant de Londres a exposé ce qu'était la loi sur les syndicats : elle tend à favoriser l'équipement financier du parti ouvrier, en permettant aux syndicats d'employer leur argent pour la politique.

Quant à la loi sur les écoles, elle a pour but, comme nous l'avons dit, d'allonger d'un an la fréquentation de l'école primaire. Les petits Anglais devront aller en classe jusqu'à 15 ans.

La réforme scolaire a un but pédagogique, cela va sans dire ; mais elle a accessoirement un but économique : en Angleterre, le travail des enfants dans les usines est très usité ; le pays souffrant du chômage, il serait expédient de remplacer ces ouvriers précoces par des pères de famille ; c'est ce qui arrivera grâce à la réforme scolaire projetée, qui aura pour effet de ramener de l'usine à l'école un contingent appréciable d'enfants de 14 ans.

Mais c'est par un autre côté que l'affaire est la plus intéressante et qu'elle fait courir un danger au gouvernement.

Décréter la prolongation des études est facile ; ce qui est moins aisé, c'est de régler la question des frais supplémentaires qu'occasionnera cette prolongation. Il faudra former partout une classe de plus. En ce qui concerne les écoles publiques, la loi stipule que l'Etat déchargera les communes de la moitié des frais. En ce qui concerne les écoles privées, l'auteur du projet, le ministre de l'instruction publique Trevelyan, s'est trouvé embarrassé. Homme d'un régime de laïcité, il ne voulait pas marquer de la faveur aux écoles libres, qui sont confessionnelles ; cependant, connaissant les dispositions de l'opinion publique même dans les circonscriptions électorales travaillistes, il avait peur de faire du tort à son parti en ne prenant pas certains ménagements à l'égard des écoles libres. Il a donc stipulé que les communes pourraient, si elles le jugeaient bon, aider les écoles privées à faire face au surcroît de frais que leur occasionnera la classe supplémentaire à établir. Mais elles ne seraient pas obligées de les subventionner.

Le ministre a bientôt pu voir que la demi-satisfaction qu'il voulait accorder aux écoles confessionnelles ne contentait ni les anglicans ni les catholiques. Ils ont argué de ce que la loi scolaire en vigueur leur donne déjà un droit absolu aux subsides de l'Etat et des communes. — ce fut le prix d'une dure bataille menée en 1902 — et qu'il allait de soi, à leur avis, que les communes étaient obligées de subventionner les écoles libres pour la nouvelle classe à établir au même titre qu'elles le faisaient pour les classes existantes.

Le ministre de l'instruction publique dut négocier, car l'orage déchainé par son projet était menaçant. Il s'est montré disposé à stipuler l'obligation pour les communes de subventionner la classe supplémentaire jusqu'à concurrence du 75 % des frais. Plusieurs de ses collègues l'ont pressé de faire cette concession ; ils avaient pour cela une bonne raison : c'est qu'eux-mêmes et une quarantaine de députés travaillistes doivent leurs sièges à des électeurs catholiques, qui, comme ouvriers, ne trouvent pas d'autre parti à leur goût. M. Henderson, le ministre des affaires étrangères, qui, du reste est très religieux, se trouve dans ce cas.

Il n'est pas sûr, pour autant, que la loi passe. Les conservateurs la combattent, se souciant peu que les enfants d'ouvriers aillent à l'école plutôt qu'à l'usine, et, pour les libéraux, qui sont férus de laïcité, les concessions gouvernementales en faveur des écoles confessionnelles seraient plutôt une raison de refuser la loi que d'y souscrire.

## L'Union catholique d'études internationales

ALLOCUTION DE S. G. Mgr BESSON

prononcée à la cathédrale de Saint-Nicolas à l'occasion du X<sup>me</sup> anniversaire de l'Union

L'Union catholique d'études internationales, Fribourg, qui en est le siège, la revendique à bon droit comme sienne, et parce que c'est dans ses murs qu'elle prit naissance, et parce que c'est un de ses fils les plus illustres qui la conçut et l'organisa. Voilà pourquoi, si les divers groupes nationaux de cette Union commencent son dixième anniversaire, si le groupe français, entre autres, la fête dernièrement à Paris, dans une solennelle séance, Fribourg se doit, plus encore, de le célébrer, en soulignant son caractère international. Nous le faisons par la manifestation d'aujourd'hui, heureux de constater qu'un bon nombre de représentants d'autres nations y prennent part, que notre peuple lui-même n'y reste pas indifférent, et que nos autorités civiles veulent bien nous faire le grand honneur de s'y associer. A tous, nous exprimons notre vive gratitude.

L'Union catholique d'études internationales est issue de deux pensées distinctes, mais concordantes. D'une part, au lendemain de la grande guerre, il a semblé bon de collaborer à la paix, en rapprochant des catholiques de divers pays, même des pays belligérants ; d'autre part, au moment où la Société des nations commençait à vivre, il a paru nécessaire que des catholiques compétents s'unissent pour en suivre de près les travaux, précisément dans la mesure où ils intéressent le catholicisme. Notre Union a donc pour but de grouper des personnalités catholiques de toutes nationalités, afin de leur fournir l'occasion d'étudier, à la lumière de la foi, les problèmes internationaux, et de faire connaître quelle est, de ces problèmes, la solution suggérée par l'enseignement chrétien traditionnel.

L'activité de l'Union catholique d'études internationales sera brièvement résumée, cet après-midi, par celui qui la préside, et par un de ceux qui en furent les meilleurs artisans. Qu'il me suffise de rappeler que cette activité ne fut point stérile, qu'elle se manifesta même par plusieurs initiatives, remarquées en des milieux d'ordinaire assez indifférents à ce que nous pouvons dire ou penser. Nous ne nous sommes pas inféodés, comme certains l'ont cru, à la Société des nations ; nous n'avons pas non plus fermé les yeux pour ne point la voir ; nous ne l'avons ni méprisée, ni systématiquement combattue. La lettre que son Secrétaire général nous adressait, naguère, lors de nos réunions de Paris, reconnaissait que le Secrétaire de la Société des nations sait apprécier la valeur et l'importance de nos travaux, et louait l'esprit dans lequel nous lui avons apporté notre collaboration.

Nous ne considérons point, en effet, la Société des nations comme un idéal capable de ramener sur terre, du jour au lendemain, l'âge d'or ; nous croyons devoir, tout de même, lui faire confiance. Lorsque nous avons appris, il y a un peu plus de dix ans, qu'elle devenait une réalité, nous n'en avons pas été troublés. Accoutumés à prêter une oreille attentive aux paroles du Souverain Pontife, nous savions que Léon XIII avait constamment caressé le rêve de voir les divers Etats chercher dans l'arbitrage la solution de leurs conflits, Pie X et Benoît XV, à des heures sombres, où presque nul écho ne répondait à leur voix, éurent des vœux analogues. Sa Sainteté Pie XI, lors de la première conférence internationale qui suivit la guerre, invita les fidèles à solliciter le secours divin sur ceux qui devaient y prendre part, et, peu soucieux des commentaires désobligeants que ne pouvaient manquer de soulever ses paroles, il ne craignit pas de rappeler à ces hommes, hier encore ennemis, que la meilleure garantie de tranquillité n'est pas une forêt de baïonnettes, mais la confiance mutuelle et l'amitié. Cette manière généreuse de résoudre les difficultés les plus graves est, du reste, tout à fait dans la tradition catholique.

La Société des nations, que beaucoup de nos contemporains regardent comme une chose nouvelle, n'est, en définitive, que l'adaptation moderne de très vieilles idées. Par ce qu'elle a de bon, elle n'est pas complètement indépendante de la chrétienté d'autrefois.

Sans doute, elle présente pour nous bien des côtés faibles ; la franchise nous fait un devoir de le dire.

Elle est mise en valeur par des hommes dont quelques-uns seulement partagent nos croyances et dont plusieurs professent à notre égard autre chose que de la sympathie. Elle fait abstraction de tout l'enseignement positif du christianisme traditionnel et nous avons l'inébranlable certitude que, sans avoir pour perspective les réalités éternelles, on ne peut promouvoir une véritable paix. Mais c'est une tentative dont les intentions, humainement parlant, sont bonnes ; elle s'appuie, peut-être sans le vouloir ou sans le savoir, sur pas mal de

principes fondamentaux qui sont les nôtres. Elle est insuffisante, parce que trop terrestre ; mais, politiquement, on ne voit guère qu'une institution beaucoup plus efficace puisse être créée dans les circonstances réelles où nous vivons. C'est pourquoi, je le répète, nous lui faisons confiance, et sans nous solidariser avec elle, au lieu de nous retrancher dans une opposition passive et boudeuse, nous reconnaissons qu'elle existe, qu'elle travaille, qu'elle peut arriver à des résultats. Notre Union catholique d'études internationales s'intéresse à ses travaux avec une parfaite loyauté. Elle fait connaître officiellement le point de vue catholique à des hommes qui, sans elle, risqueraient de l'ignorer, et qui, souvent, sont bien aises de l'entendre exposer en termes précis.

Nous pensons que l'œuvre accomplie de la sorte est louable et bienfaisante ; voilà pourquoi nous voulons encore aujourd'hui la mettre sous la protection de Dieu, le remerciant de ce qu'il a daigné nous accorder de faire jusqu'à présent, et lui demandant son secours pour l'avenir. Parce que cette œuvre est bonne, nous avons la conviction que le Prince de la Paix, qui bénit ceux qui procurent la paix, aura récompensé dans les demeures éternelles le bon serviteur dont l'esprit pénétrant et l'âme généreuse la conçurent, M. Georges de Montenach. Et, je crois être l'interprète des sentiments que tous nous éprouvons à cette minute dans le secret de notre cœur, en rappelant sa mémoire. D'éminents orateurs ont dit, mieux que je ne saurais le faire, à quel point cet homme de bien sut toujours allier un amour ardent pour son petit pays et la plus large compréhension des autres patries, avec quelle sûreté jamais prise en défaut il unit la fidélité rigoureuse à la tradition des siècles chrétiens et la vue très précise des progrès exigés par les temps nouveaux. Qu'il soit permis à l'Evêque du diocèse de rendre un témoignage ému à la logique parfaite de ce catholique, loyal dans toute la force du terme, qui se dirigea, dans chaque détail de son activité, d'après la voix de sa conscience, et qui tint toujours sa conscience en pleine harmonie avec l'enseignement de l'Eglise, interprète du Christ. Qu'il soit permis à celui qui honora de son amitié très fidèle de rappeler que ce magistrat, dont la parole eut un si grand retentissement et dont les horizons furent si vastes, donna toujours l'exemple d'une pratique religieuse sévère comme celle d'un homme d'autrefois, et simple comme celle d'un enfant.

Il n'est bien doux, Messieurs, les membres de l'Union catholique d'études internationales, de vous dire sans aucune restriction ; suivez la ligne qu'il vous a tracée. Oui, suivons-la ponctuellement. A cette heure où tant de bonnes volontés s'unissent pour essayer d'établir une de ces trêves de Dieu que l'individualisme égoïste et le nationalisme excessif rendraient impossible, apportons notre collaboration sincère d'ouvriers consciencieux à l'œuvre commune.

Inviolablement attachés au Christ, notre seul Maître, filialement soumis à l'enseignement théorique et pratique de la Sainte Eglise, apportons nos outils et nos pierres, comme le disait l'autre jour à Paris notre président, et tendons la main à tous ceux qui travaillent à reconstruire l'ordre, et à poser sur lui, comme un loit qu'une croix surmonte et protège, la Paix.

### La politique soleuroise

Hier dimanche, l'élection complémentaire au Conseil d'Etat soleurois a donné le résultat suivant : Electeurs inscrits : 39,190 ; nombre des votants : 26,470. M. Schmid, conseiller national, ayant obtenu 12,040 voix, n'a pas été élu, la majorité absolue étant de 13,237 voix, 3120 voix se sont portées sur d'autres noms.

On sait que les radicaux votaient en blanc et que les conservateurs s'abstenaient. Il faudra voter à nouveau.

### NOUVELLES DIVERSES

M. Curtius, ministre des affaires étrangères du Reich, a fait, hier dimanche après midi, à Genève, une visite à M. Briand. Les deux hommes d'Etat se sont entretenus pendant une heure.

La ville de Biarritz a adressé un télégramme à M. Avenol, secrétaire général adjoint de la Société des nations, pour lui proposer que Biarritz soit désigné comme siège de la commission du désarmement.

On annonce de Paris que M. Chéron, ministre de la justice, va beaucoup mieux.

## La question des zones

L'agence Havas communique la note suivante :

M. Briand va se retrouver à Genève avec le ministre des affaires étrangères helvétique, M. Motta. Comment les deux hommes n'en profiteraient-ils pas pour préparer la solution du différend des zones. L'ordonnance rendue par la Cour internationale de justice, le 6 décembre, a créé une situation qui a eu au moins les avantages de la netteté. Cette ordonnance constate qu'on ne peut pas supprimer le régime des zones franches douanières sans le consentement de la Suisse. Elle constate, d'autre part, qu'on ne peut pas empêcher la France de prendre à sa frontière les mesures de police et d'ordre fiscal qui sont dans les prérogatives normales de la souveraineté et qui pourraient être beaucoup plus gênantes que les gabelous. Là-dessus, a dit la Cour, débrouillez-vous et tâchez de vous entendre. Et il faut, évidemment, que l'on s'entende. Quelle situation, en effet, si l'on n'y parvenait pas ! Liée par son ordonnance, la Cour devrait prescrire le report du cordon douanier à la limite des zones, tandis que la France pourrait établir à sa frontière une ligne de policiers et d'agents fiscaux. Voyez-vous la situation des habitants des zones étranglées entre deux barrières ? Ce serait absurde, d'autant plus absurde maintenant que les amours-propres sont satisfaits. Rien ne doit plus s'opposer à une solution qui correspond aux intérêts des deux parties.

Ce qu'il y a, en effet, de plus curieux dans cette affaire, c'est que l'accord des intérêts est extrêmement simple. Genève a besoin du ravitaillement des zones et les zones ont tout avantage à vendre à Genève. Par contre, le développement industriel, qui paralyse le régime des zones, peut se faire sans embarras en quoi que ce soit Genève. Il est possible de trouver dans le projet soumis par les deux parties à la Cour de La Haye les bases d'un règlement équitable. C'est une question de bonne volonté.

M. Briand et M. Motta n'en manquent certainement pas et Genève, qui a été le foyer de discordes, n'est-elle pas bien indiquée pour être le siège de la réconciliation ?

## Le ministre d'Italie à Berne désavoue l'« Adula »

Le *Popolo d'Italia* annonce qu'une fête de la colonie italienne de Lugano a eu lieu, samedi soir, dans cette ville. Au banquet, M. de Marchi, ministre d'Italie à Berne, a prononcé un discours dans lequel, faisant allusion aux bruits d'un prétendu irrédentisme italien vis-à-vis du Tessin, il a dit, notamment : « Personne, en Italie, n'a jamais pensé à des revendications qui portent atteinte à l'intégrité du territoire helvétique comme il existe depuis des siècles et comme il est aujourd'hui. La situation géographique spéciale de la Suisse, situation qui lui confère une importance de premier ordre dans le monde européen, est telle que les grandes nations n'ont pas seulement pour devoir, mais aussi pour intérêt de garantir, respecter et faire respecter, s'il le faudra, ses frontières. »

En ce qui concerne l'Italie et ses intérêts directs, je prétends, continua le ministre, que, si un canton d'origine et de langue italiennes n'existant pas, il faudrait le créer. Le canton du Tessin, situé entre les deux autres groupes qui forment la Confédération suisse, a une fonction bien déterminée d'équilibre, d'harmonie et de développement pacifique, qualités qui lui sont conférées par sa personnalité linguistique et religieuse, personnalité, en outre, que chaque Italien de bon sens devrait vouloir développer toujours plus. Il se peut que le désir existe, désir très noble, du reste, de voir les caractéristiques de la race rester invulnérables ; il se peut, d'autre part, que des savants italiens aiment procéder à des recherches historiques communes au Tessin et aux régions voisines du royaume, régions auxquelles le Tessin fut lié, ou avec lesquelles il eut des relations politiques, économiques et intellectuelles très étroites ; mais ni ce désir ni ces études n'autorisent personne à faire flotter l'épouvantail d'un irrédentisme inexistant et encore moins celui de fantastiques visées d'annexion de l'Italie.

Le ministre a rappelé ensuite les déclarations claires faites à ce sujet par M. Mussolini, déclarations qui ne laissent aucun doute sur l'esprit de parfaite loyauté qui anime l'Italie envers la Suisse.

## SUISSE ET AUTRICHE

M. Schober, ministre des affaires étrangères d'Autriche, a fait visite à M. le conseiller fédéral Motta dans la journée de vendredi. M. Motta lui a rendu sa visite le jour suivant.

A l'occasion de ces conversations, M. Schober a confirmé spontanément à M. Motta que le gouvernement autrichien n'avait jamais formulé de demande quant au siège de la future conférence du désarmement pour Vienne.

### Séance orageuse au Grand Conseil de Genève

Samedi, au Grand Conseil de Genève, une interpellation du député chrétien-social Berra sur les projets du gouvernement pour prévenir les conflits sociaux a déclenché une violente échauffourée. M. Berra, faisant état de l'impunité dont ont bénéficié les socialistes auteurs des récentes atteintes à l'ordre public et à la propriété, a critiqué la faiblesse des pouvoirs publics qui ne savent pas faire respecter la liberté du travail. Il a été assailli d'interruptions par les députés socialistes, auxquels il a riposté avec verve. Sous la menace d'un pugilat, le président a suspendu la séance. Le député Dicker, à qui M. Berra avait reproché sa nationalité indécise et son origine juive, s'est proclamé non pas juif, mais athée.

Le gouvernement répondra à la question de M. Berra dans une séance ultérieure.

### La Nouvelle Société helvétique

L'assemblée des délégués de la Nouvelle Société helvétique, réunie samedi et hier dimanche, à Zurich, a élu M. Jean de la Harpe, professeur à Neuchâtel, en qualité de président, en remplacement de M. Hammer, démissionnaire. L'assemblée décida, après un rapport du professeur Schindler, de Zurich, de ne plus prendre position, au sujet de la question des zones, mais de considérer cette question comme liquidée.

La deuxième partie de l'assemblée, qui a eu lieu hier matin, à l'hôtel de ville, fut consacrée au sujet suivant : *Principes de la politique extérieure suisse*. En outre, M. Edouard de Waldkirch, professeur à Berne, présenta un travail intitulé : *Neutralité et collaboration internationale*.

### Les libéraux et les radicaux vaudois

Le parti libéral vaudois a tenu une assemblée samedi. Deux questions étaient à l'ordre du jour : l'initiative cantonale en faveur de la représentation proportionnelle et la votation fédérale sur l'initiative dite des décorations.

Par 116 voix contre 10, l'assemblée a voté une résolution disant en substance que, sans se prononcer sur le principe même de la représentation proportionnelle, elle recommande aux électeurs libéraux de repousser l'initiative tendant à son application aux élections législatives vaudoises par cercles.

Au sujet de l'initiative fédérale relative aux décorations, elle vota à l'unanimité une résolution recommandant aux électeurs de repousser le projet de révision de l'article 12 de la constitution fédérale, parce qu'elle n'est pas nécessaire et que la Confédération n'a pas à déterminer l'éligibilité des magistrats cantonaux.

Les radicaux vaudois ont eu leur assemblée hier dimanche. Ils ont voté une résolution contre l'initiative proportionnaliste.

M. le conseiller fédéral Pilet a recommandé l'adoption de l'article sur les décorations. Il n'y a pas eu de vote.

### Les Samaritains

L'Alliance suisse des Samaritains comptait, en 1930, 511 sections comprenant 19,842 membres, dont 13,637 femmes. D'autre part, quelques sociétés de samaritains sont directement affiliées à la Croix-Rouge suisse.

1930 cours ont eu lieu en 1930, soit un cours pour maîtres-samaritains groupant 11 participants, sept cours de répétition pour maîtres-auxiliaires samaritains avec 323 participants, 4 cours pour maîtres-auxiliaires avec 127 participants, 168 cours de samaritains avec 4551 participants, 84 cours de soins à donner aux malades avec 2633 participants, 22 cours pour soins à donner aux mères et aux nourrissons avec 643 participants et deux cours d'hygiène avec 46 participants. 85 exercices de campagne ont été exécutés dans les différentes parties du pays. 4439 membres y prirent part. Afin de développer le travail et la tâche de ses sections l'Alliance a versé en faveur de ces cours et de ces exercices de campagne, tant pour l'entretien des 1747 postes de samaritains et des 300 magasins d'appareils que pour soins aux malades, des subsides s'élevant en tout à la somme de 21,089 fr. 15.

### A la frontière suisse-autrichienne

Samedi, s'est tenue, à Buchs, une conférence réunissant des représentants des chemins de fer, des postes, des douanes et de la police des étrangers de Suisse et d'Autriche, afin de s'occuper de tout ce qui concerne le chargement ou le déchargement, l'adjonction ou le retrait de wagons, le service postal, le contrôle des douanes et des passeports pour les trains internationaux Paris-Vienne ou Vienne-Paris en gare-frontière de Buchs. Comme le nouvel horaire, à partir du 15 mai, prévoit des arrêts plus courts à Buchs, des dispositions nouvelles devraient être prises en conséquence. La conférence a abouti à un accord parfait entre tous les services.

### L'éboulement du Kilchenstock

Hier dimanche, a eu lieu, à Linthal, une assemblée populaire, groupant près de quatre-cents habitants de Linthal et de la région auxquels s'étaient joints des représentants des autorités, afin de s'occuper de la situation faite à la localité de Linthal par la menace de l'éboulement du Kilchenstock. Le professeur Albert Heim a exposé les raisons qui font dire aux géologues que près de 500,000 m<sup>3</sup> de rochers s'effondreraient dans la vallée. L'arrêt du mouvement, constaté actuellement, ne doit nullement inciter la population ou les autorités à renoncer à leur vigilance. Il faut s'attendre, en effet, à une reprise du mouvement en mars.

# ÉTRANGER

## Au Parlement français

L'outillage national voté

Paris, 18 janvier.

Dans sa séance de samedi matin, la Chambre a adopté le projet pour la réalisation immédiate de certaines dépenses relatives à l'outillage national, dépenses qui s'élèveront à 670 millions, dont 190 pour les routes, les voies navigables et de grands établissements maritimes, 120 pour l'électrification des campagnes, 210 pour les constructions scolaires. Le projet d'outillage national prévoit une dépense totale de 17 1/2 milliards à répartir sur 5 années. Le budget de 1931 comporte déjà une dépense de 1 milliard 200 millions.

### LA MUTINERIE DU « LUCIA »

A la suite de l'enquête menée au sujet de la mutinerie qui s'est produite à bord du navire de guerre anglais *Lucia*, quatre hommes de l'équipage seront traduits devant le conseil de guerre.

### Le lock-out de l'industrie textile anglaise

Londres, 18 janvier.

Les patrons filateurs du comté de Lancashire ont mis à pied 200,000 ouvriers. Les associations de fabricants de tissus du comté de Bolton ont fait afficher à la porte de 36 filatures, qui emploient ensemble 4500 ouvriers, la décision de fermer les établissements dans une semaine, à moins qu'un accord n'intervienne d'ici là.

### Manifestation contre M. Steeg à Paris

Paris, 19 janvier.

Hier dimanche, dans un cinéma du boulevard des Italiens, des spectateurs ont déchiré la toile de l'écran au moment de la projection d'un film représentant le président du Conseil. Deux manifestants ont été arrêtés. Le spectacle a été interrompu et le remboursement des places s'est effectué dans le calme. Les personnes arrêtées sont deux membres de l'Action française.

### A la Cour de justice de La Haye

M. Adatci, un éminent diplomate japonais, qui fut autrefois ambassadeur à Paris et représenta son pays à la Conférence de la paix et, plusieurs fois, aux assemblées de la Société des nations, a été élu président de la Cour permanente de justice internationale de La Haye.



M. ADATCI

### Automobilisme

#### Le « Rallye » de Monte-Carlo

Le dixième « Rallye » de Monte-Carlo a commencé vendredi.

C'est exactement vendredi matin, à 6 h. 38, qu'ont eu lieu les premiers départs d'Athènes (3756 kilomètres), de Stavanger (Norvège, 3638 kilomètres), de Jassy (Roumanie, 3518 kilomètres), de Tallinn (autrefois Reval, Esthonie, 3474 kilomètres).

On annonce les départs suivants : d'Athènes, 14 concurrents ; 45 de Stavanger ; 16 de Jassy et 9 de Tallinn.

Cette année, les organisateurs ont enregistré le chiffre de 149 engagements, contre 142 l'année dernière.

Les concurrents sont répartis en deux catégories : la première pour les automobiles de cylindrées inférieures à 1100 cm<sup>3</sup>, la seconde pour les automobiles de cylindrées supérieures.

Les prix sont respectivement de 25,000 fr. pour la première catégorie, dont 12,000 au 1<sup>er</sup>, et de 117,000 francs pour la seconde catégorie, dont 50,000 au 1<sup>er</sup>, 20,000 au 2<sup>ème</sup>, 15,000 au 3<sup>ème</sup>, etc.

L'arrivée à Monte-Carlo est fixée au 21 janvier, entre 10 h. du matin et 4 h. de l'après-midi.

#### Le record de vitesse

L'Union automobile américaine a autorisé le capitaine anglais Campbell, le célèbre coureur automobiliste, à essayer de battre le record de vitesse à Dayton-Beach (Floride), pendant la période comprise entre le 2 et le 16 février.

### L'anniversaire de l'unité allemande

Hier dimanche, il y a eu à Berlin une séance extraordinaire du Reichstag pour commémorer la fondation de l'empire allemand, le 18 janvier 1871.

Le professeur Kahl, membre du Reichstag, a fait l'histoire du développement du Reich depuis l'époque de Napoléon 1<sup>er</sup> jusqu'à aujourd'hui.

M. Brüning, chancelier du Reich, a adressé un vibrant appel à tous les assistants, leur demandant de ne pas perdre confiance dans l'avenir pour l'Allemagne.

L'hymne national allemand a été ensuite chanté par tous les assistants.

A l'issue de la cérémonie, le président du Reich et le ministre de la Reichswehr ont passé devant le front de la compagnie d'honneur placée devant le palais du Reichstag et se sont rendus au Palais des sports où l'association des anciens combattants « Kyffhäuser » célébrait le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du Reich. Le président a été reçu par des acclamations frénétiques de milliers de personnes qui remplissaient la salle.

Le président du Reich a prononcé quelques mots. Il a dit notamment : « Il y a soixante ans, je faisais partie de ceux qui acclamaient le premier empereur du Reich allemand reconstitué. Depuis lors, nous avons perdu bien des choses qui nous étaient chères et que nous ne pourrions pas facilement oublier. Une chose nous est restée, la patrie. Nous entendons la servir en ces jours d'épreuve avec amour et fidélité. »

Après avoir poussé un triple hurra en l'honneur de l'Allemagne, l'assemblée a chanté l'hymne national.

### LES AFFAIRES DES INDES

Bombay, 19 janvier.

A la séance inaugurale de l'Assemblée législative, le vice-roi a rendu hommage à l'élévation de la pensée de Gandhi et a parlé du congrès national comme d'un grand organisme. Il s'est adressé ensuite à Gandhi et au congrès pour leur demander d'arrêter la campagne nationaliste et de coopérer à l'élaboration finale de la Constitution sur les bases des décisions de la conférence de la Table ronde. Il a rappelé que le gouvernement est suffisamment puissant pour maîtriser la campagne par laquelle on a tenté de saper ses assises.

### LE VOYAGE DES PRINCES ANGLAIS

Santander, 19 janvier.

Le prince de Galles, le prince George et leur suite ont déjeuné à Santander, puis sont partis en auto sous une pluie battante.

### L'Italie s'oppose à la réforme du calendrier

Rome, 18 janvier.

Le *Giornale d'Italia* déclare que le comité d'études nommé par le ministre des affaires étrangères pour examiner la réforme du calendrier qui sera discutée à Genève a donné un avis contraire à la réforme.

### AVIATION

#### Les records de durée et de distance

Les aviateurs Le Brix, Doret et le radiotélégraphiste Cadiou sont partis de l'aérodrome d'Istres (Bouches-du-Rhône), vendredi matin, à 9 h., sur le *Trait d'Union*, pour tenter de battre les records de durée et de distance en circuit fermé, qui sont actuellement détenus par les Italiens Maddalena et Ceconi avec 67 h. 13 m. et 8,188 kilomètres.

Leur appareil a décollé en 56 sec. Il emportait 6,800 litres d'essence et 480 kilos d'huile.

La tentative avait lieu sur le circuit Montpellier-Narbonne (175 kilomètres).

Mais, une fois de plus, les aviateurs ont dû abandonner leur tentative, cette fois-ci par suite du vent violent d'ouest qui soufflait.

#### Après le raid italien

Le *Journal* de Paris annonce que le gouvernement brésilien payera les douze avions italiens de la croisière de l'Atlantique avec 50,000 sacs de café, qui sont depuis longtemps en stock à Gênes.

#### La liaison Angleterre-Les Indes

M. Mussolini, en sa qualité de ministre de l'Aéronautique, par intérim, et M. Bertram, délégué de l'aviation civile britannique, ont signé un accord rétablissant le passage de la maille aérienne des Indes par Gênes, Ostie, Gratz et Tripoli. Depuis octobre 1929, la ligne avait été détournée par Grasse (Alpes-Maritimes) et Athènes.

#### Le vol à la manière de Poiseau

Certains aviateurs allemands s'efforcent de développer le vol à voile, avec un avion sans moteur, et l'un d'eux, l'aéronaute Kronfeld, a déjà fait un voyage important dans un nouveau modèle de planeur à ailes battantes.

Cet appareil pèse 70 kilos et présente une envergure de 10 mètres ; il est pourvu d'un empannage normal commandé par un levier analogue au « manche à balai » des avions, mais il n'a pas d'ailerons.

Les battements d'ailes sont obtenus par l'extension des jambes du pilote ; la transmission par câbles métalliques glissant dans des poulies, agit sur un triangle en tubes de duralumin articulé au centre de pression des ailes.

Lancé au moyen d'un *sandow*, le planeur atteint, en moins de dix secondes, une vitesse de 8 à 10 mètres par seconde ; les battements permettent de doubler la distance que parcourt un planeur non pourvu de cette adjonction et de porter la vitesse à 15 mètres par seconde en moyenne.

L'effort imposé par la commande des mouvements alternatifs des ailes n'est pas supérieur à celui que doit développer un rameur.

Plus de soixante vols auraient déjà été réussis sans aucun accident.

### Nouvelles religieuses

#### Un nouvel évêque saxon

Nous avons annoncé la nomination de Mgr Conrad Græber, curé de Constance, comme évêque de Meissen (Saxe), avec résidence à Bautzen. La nouvelle de cette nomination a fait grand plaisir en Suisse allemande, où le nouvel évêque compte de nombreux amis.

Mgr Græber est né à Messkirch, en 1882. Son père était un artisan, de modeste aisance. Après avoir fait ses études au collège de Constance et sa théologie à Fribourg-en-Brigau, M. Græber alla à Rome, où il suivit les cours du Collège germanique. Il fut ordonné prêtre en 1897, et après avoir exercé quelque temps le ministère pastoral comme vicaire, il fut appelé au poste important de recteur du collège catholique de Constance ; puis, en 1905, il fut placé à la tête d'une importante paroisse de cette ville. En 1922, il fut appelé aux fonctions absorbantes de curé de la cathédrale, à la restauration de laquelle il voua une grande activité.

Mgr Græber est un excellent orateur, très apprécié par ses ouailles et notamment par les ouvriers, dont il connaît les besoins et dont il comprend les aspirations. C'est aussi un ardent protagoniste de la presse catholique. Il a collaboré lui-même à une publication périodique et a écrit un ouvrage : *La mère*, qui a été l'objet de commentaires élogieux.

Le diocèse de Meissen compte 189,000 catholiques sur cinq millions de personnes d'autres religions. Il a été fondé en 968. Il fut supprimé à la Réformation et rétabli après l'avènement de la République, en 1921.

#### Un enseignement religieux très opportun

Le *Petit Propagateur des Trois Ave Maria* commence une série d'articles mensuels qui semblent devoir être fort utiles aux enfants. Le but est de les éclairer sur quantité de questions religieuses qu'ils pourraient entendre défigurer, à l'école ou plus tard, d'une façon dangereuse pour leur foi. Il est à souhaiter que beaucoup d'enfants (et même de grandes personnes) lisent et conservent ces articles.

Pour encourager les enfants dans ces « études », le *Petit Propagateur* en fait l'objet d'un concours annuel, avec distribution de récompenses.

S'adresser à M. le Directeur du *Propagateur*, Blois (Loir-et-Cher).

### LES SPORTS

#### Le championnat suisse de football

Malgré le temps fort peu favorable au football qu'il a fait hier dimanche, un seul match du championnat de première ligue a été renvoyé ; celui qui devait opposer Urania-Genève à Fribourg.

En Suisse romande, Chaux-de-Fonds a battu Racing-Lausanne par 11 buts à 5, après un match fort disputé et au cours duquel Racing montra tour à tour un grand courage et de rudes défaillances. Servette n'a pas donné tout ce qu'il promettait ; il s'est fait battre, de peu, il est vrai (2 à 1), par Bienne, en partie par la faute, encore et toujours, d'un arbitre fantaisiste.

En Suisse centrale, Young-Boys, doté de joueurs autrichiens nouvellement importés, a battu Granges, 5 à 3 ; Nordstern, de son côté, a triomphé de Black-Stars, nouveau venu en première série. Enfin, Concordia a battu Berne, 3 à 2.

En Suisse orientale, Grasshoppers a trouvé en Locarno un adversaire de valeur, dont le club champion ne se débarrassa que par 2 buts à 1. Lugano a battu Saint-Gall, 7 à 0 ; Zurich, Wohlen, 4 à 2 ; Blue-Stars, Winterthur, 9 à 2.

Parmi les matches de deuxième ligue, citons la victoire d'Etoile-Carouge II sur Vevey (4 à 0) ; celle de Servette II sur Stade-Nyon (5 à 0).

#### Les sports d'hiver

Les concours internationaux de patinage (vitesse) ont commencé, à Engelberg, par deux épreuves dont voici les résultats :

*Course de 500 mètres* : 1. Thunberg, Finlande, 45,4 sec. ; 2. Hooffman, Hollande ; 3. Keetman, Hollande ; 4. Blomquist, Finlande. *1000 mètres* : 1. Thunberg, 1 m. 38,2 sec. ; 2. Blomquist.

#### Les clubs de football de première série

Les 27 clubs de première ligue (ancienne série A) ont tenu une assemblée samedi, à Berne, en vue de discuter les propositions du comité central de l'Association suisse de football. La discussion a montré que tout le monde était d'accord d'apporter des modifications au régime actuel, mais les clubs ne se sont guère montrés disposés à faire des concessions.

Onze clubs ont voté pour l'introduction d'une série supérieure de neuf clubs ; 15 ont voté contre.

Puis, à une voix de majorité, il a été décidé d'étudier un statut « élargissant » la définition du « joueur amateur ».

### L'« ÉCHO ILLUSTRÉ »

En première page de l'*Echo illustré* du 17 janvier : Le roi et la reine des Belges à Mürren (Oberland bernois). — Dans la campagne roumaine. — La cathédrale de Saint-Gall et l'ancienne Abbaye des bénédictins. — L'hôpital Saint-Jacques à Besançon. — Pages de la femme, des enfants. — Dans les actualités : M. Peltzer, ministre de Belgique à Berne. — Nos hôtes de marque à Saint-Moritz. — Les obsèques du maréchal Joffre. — L'Égypte à Rome, etc.

### ARCHÉOLOGIE

#### Les mosaïques romaines de Boscéaz-Orbe

Sur la plaine de Boscéaz, en bordure de la route d'Yverdon à Orbe, on a découvert, à quatre reprises différentes, de superbes mosaïques sur l'emplacement d'une cité romaine. C'est à la Société du Vieil Orbe que l'on doit ces trouvailles remarquables.

Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, ces ruines romaines étaient encore visibles sur le terrain où se trouvaient des fours à chaux curieusement construits de matériaux tels que colonnes, marbres, chapiteaux romains, etc.

En 1749, en construisant la route de Valleyres-sous-Rances à Yverdon, on trouvait une première mosaïque disparue ensuite ; puis une seconde en 1841, lors d'une réfection de la route d'Orbe à Yverdon ; celle-ci fut en partie détruite lors de la plantation des vignes qui couvrent cet endroit. Cette curieuse mosaïque représente une scène de chasse et un char attelé de deux bœufs d'un dessin primitif très original.

Puis, en septembre 1845, le baron de Bonstetten, après des fouilles fructueuses, découvrit deux mosaïques dites du Labyrinthe, dont une représente, avec une sirène, divers animaux marins et la tête de Glaucus.

En 1862, nouvelle découverte d'une belle mosaïque rectangulaire dont la bordure est ornée de tigres, de lions, ours, panthères, un cheval et une chasse au sanglier. Le motif central comporte vingt-huit octogones ornés de figures : Saturne, le soleil, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, puis Ganymède, Narcisse, etc.

Enfin, en 1925, après soixante ans de silence et d'oubli, l'association du Vieil Orbe, fondée en 1923, reprit les fouilles et découvrit la magnifique mosaïque dite à « feuilles de laurier », déjà repérée en 1863 par M. de Bonstetten, archéologue, puis par M. Poget, professeur, en 1915.

Depuis les découvertes de 1925, on a reconstitué le plan primitif d'Orbe et enfin retrouvé la première mosaïque disparue et reconnue pour celle du 1<sup>er</sup> Labyrinthe, qu'on soupçonnait avoir eu le même sort que celle détruite en 1846.

Le sujet représente le labyrinthe de Crète construit par Dédale, sur l'ordre de Minos, pour y enfermer le Minotaure.

Ces mosaïques, d'une richesse et d'un travail remarquables, sont abritées maintenant dans un bâtiment spécial érigé par la commune d'Orbe et la Société Pro Urba.

F. Louis Ritter, prof., art.-peintre.

### Echos de partout

#### DÉPENSERS VOLEUR

De M. Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* : Un caissier fait joyeusement sauter la caisse de son patron.

Il se livre — on l'apprend par la suite — à des « dépenses excessives ». Il jette — on le saura plus tard — des paquets de billets de mille sur les champs de courses. Il se paye des autos impressionnantes. Il achète des châteaux. Il comble ses petites amies de présents royaux. Il festoie à Montmartre, sur la Riviera, sur la côte normande.

Mais l'argent mal acquis est comme l'autre : il part et ne revient pas. Un beau jour, le caissier n'a plus le sou.

Il est mauvais qu'un voleur n'ait plus d'argent ; c'est alors que ses méfaits lui valent d'amers désagréments.

Les vols du caissier infidèle et décafé se découvrent enfin. On arrête le filou.

Alors, les langues se délient. Tout le monde veut parler à la fois. Tout le monde avait remarqué les « dépenses excessives » du caissier enfin « encaissé » par la justice. Tout le monde se doutait « de quelque chose ». Les fournisseurs du prodigue escroc qu'il couvrait d'or disent ingénument :

— Nous nous demandions comment il pouvait faire.

D'autres, plus malins, déclarent : — Nous nous doutions bien qu'il y avait quelque chose de suspect dans la vie de ce client. Il ne comptait jamais. Il ne trouvait jamais rien de trop cher !

D'autant plus, ajoutent les mieux renseignés, que nous le connaissions ; nous savions où il était employé ; nous savions qu'il ne devait pas gagner des mille et des cents !

... Un jeune homme de Saint-Germain a détourné 20,000 francs à son patron. Le jeune homme s'est livré aussitôt aux fameuses « dépenses excessives » dont on parle toujours en pareil cas.

Aussitôt, il s'est fait remarquer. Des maîtres d'hôtel, certaines jeunes femmes de mœurs peu sévères ont été les témoins et les bénéficiaires des folles libéralités de ce blanc-bec plus gaspilleur qu'un maharadjah ivre.

Seulement, tant que ce blanc-bec a eu de l'argent dans sa poche, personne n'a rien dit. C'est seulement quand il ne lui est plus resté un sou (il avait dépensé les 20,000 francs en trente-six heures), c'est alors seulement que tout le monde s'est mis à parler.

Bizarre ! Il semblerait que les « dépenses excessives » des voleurs ne font scandale que quand ces fripons n'ont plus le sou, quand ils n'ont même plus de quoi faire des dépenses même raisonnables.

#### MOT DE LA FIN

Le maire d'une commune française a un procès avec l'ouvrier qui, pendant la lutte électorale, a collé ses affichés. Il s'agit d'un différend relatif aux frais de publicité.

Le maire produit, entre autres documents, une lettre signée par son adversaire d'aujourd'hui :

Votre afficheur pour la vie.

# Dernière heure

## Nouvelles financières

### Une banque ferme ses guichets

A Strasbourg, la banque Lucien Kahn-Kuhn a fermé ses guichets. Le directeur Kahn a disparu. Le passif serait de 2 millions contre un actif de 500 mille francs. Plusieurs plaintes en abus de confiance ont été déposées contre Kahn.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Les tremblements de terre du Mexique

14 secousses ont été ressenties dans le sud du Mexique depuis le 15 janvier. On mande d'Oaxaca que 20 personnes ont péri dans le tremblement de terre de Misatlan, à 160 km. au sud d'Oaxaca. Trente habitants du village de Guelpova auraient été tués, 20 à Miahuatlan, 12 à Oaxaca et 3 à Mexico. A Huixtepec, qui est situé à une trentaine de kilomètres d'Oaxaca, plusieurs personnes seraient restées ensevelies sous les ruines d'une vieille église, où elles étaient en train de prier. Cinquante et une personnes auraient péri à Zimatlan, non loin d'Oaxaca. 71 personnes ont péri à Guelpova. Toutes se trouvaient à l'église au moment où le tremblement de terre s'est produit. L'effondrement de l'église en a tué cinquante sur le coup. Les autres personnes ont succombé des suites de leurs blessures.

#### Gros incendie à Berlin

Hier dimanche, après midi, un incendie a éclaté dans les fabriques Siemens, à Berlin-Lichtenberg. Les pompiers intervinrent avec huit pompes. On n'est pas parvenu à sauver les ateliers où le feu prit naissance. L'incendie a pris naissance dans un local situé derrière le bâtiment principal. De nombreux tubes d'oxygène ont fait explosion, de sorte que, sous la pression de l'air, des murailles se sont effondrées. En raison du vent violent qui soufflait au moment du sinistre, le feu n'a pas tardé à prendre une grande extension et à gagner l'immeuble principal. Vers 9 heures du soir, le feu semblait maîtrisé. Comme la plupart des stocks n'ont pas été détruits, l'exploitation pourra être reprise sans aucune interruption.

#### Malversations

A la suite de découvertes de malversations à la Banque industrielle de Gladbach-Rheydt (Allemagne), la police criminelle a arrêté, hier, à Bielefeld, le directeur Paulus. Le montant des détournements commis s'élèverait à 400,000 marcs.

#### Quatre personnes tuées par un obus

A San Pietro d'Isonzo, près de Trieste, dans la cour d'un commerce de ferraille, alors qu'on était en train de décharger un obus trouvé dans la région de Goritz, l'engin fit soudainement explosion. L'ouvrier occupé au déchargement fut réduit en morceaux. Les éclats de l'obus tuèrent un jeune homme de vingt-trois ans, frère du commerçant, et trois enfants, fils de ce dernier.

#### Un aéroplane au Portugal

Samedi, vers 6 heures du soir, un aéroplane a passé au-dessus de Lisbonne, laissant derrière lui une vive trace lumineuse, qui s'est effacée rapidement. Le même phénomène a été aperçu dans d'autres localités.

#### Un camion dans un ravin

Près de Gradesa (Trieste), un camion militaire a été précipité à toute vitesse dans un ravin. Le chauffeur a été tué sur le coup. Cinq soldats ont été transportés à l'hôpital, trois sont grièvement blessés.

### SUISSE

#### Les accidents de la circulation

A Zurich, vendredi soir, à la Hoenggerstrasse, un camion était en train de doubler un tramway, quand, tout à coup, une voiture de tramway arriva en sens inverse. Le conducteur du camion tenta d'obliquer à gauche, mais il alla s'écraser contre un mur de jardin. La machine a été entièrement démolie. Un employé des tramways, M. Karl Geel, qui se rendait à son travail, a été écrasé par le camion contre le mur du jardin. Il a le crâne fracturé et d'autres blessures.

## JOURNAL DE LA SANTÉ

### Les suites possibles du rhume de cerveau

Le rhume de cerveau est banal et on ne s'en préoccupe guère. Il peut cependant donner lieu à des accidents graves, soit, comme on dit vulgairement, qu'il descende sur la poitrine et développe ainsi une bronchite, soit qu'il détermine des accidents du côté de l'oreille et de la caisse du tympan.

Ici, cela devient extrêmement sérieux. On risque une perforation du tympan et des écoulements intarissables, parfois. On risque aussi une inflammation de la mastoïde qui nécessite une véritable trépanation.

D'autres accidents peuvent se produire dans les tissus frontaux, accidents très graves aussi. Qu'est-ce qu'un sinus frontal? C'est, creusée dans l'os frontal, au-dessus de l'orbite, une cavité communiquant avec les fosses nasales. L'influence de celle-ci s'étend au sinus et

comme celui-ci constitue une sorte de cul de sac, elle se guérit très difficilement et peut devenir fort grave et déterminer des douleurs terribles.

Pour éviter otites et sinusites, il faut soigner sérieusement tout rhume de cerveau par les moyens ordinaires, notamment par l'huile ou vaseline goménolée qui est aujourd'hui fort en honneur, ou, ce qui est mieux, employer une solution ou une pommade au collargol.

Au moindre trouble du côté de l'oreille ou dès l'apparition de douleurs au-dessus de l'orbite, à droite ou à gauche, il faut consulter un médecin.

## FRIBOURG

### Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le mardi 3 février, à 9 heures. Ordre du jour de la séance: Compte rendu de l'Etat pour l'année 1929.

### Un don pour l'Université

M. Charles Brulhardt, de Bulle, a fait don de 100 francs pour la Faculté de théologie. Puisse cet exemple trouver des imitateurs!

### L'emprunt de la chocolaterie de Villars

L'emprunt 5 % de 1931 de 2,000,000 fr. de la Fabrique de chocolat et de produits alimentaires de Villars a eu un très grand succès. Les 3/10 des porteurs d'obligations 5 1/2 % de 1917 ont fait valoir leur privilège de conversion.

De très nombreuses souscriptions sont parvenues de toutes les parties de la Suisse et les demandes restent soumises à une forte réduction.

### La conférence de M. Carcopino

La Société d'histoire du canton de Fribourg se fait un plaisir d'inviter ses membres et le public en général, à la conférence qui sera donnée sous ses auspices par M. Jérôme Carcopino, professeur à la Sorbonne, demain mardi, 20 janvier, à 6 heures du soir, à l'Université (salle 7). Cette conférence, agrémentée de projections, a pour titre: *Les fouilles de la catacombe de Saint-Sébastien à Rome*. L'intérêt du sujet et la valeur du conférencier, présenté avant-hier aux lecteurs de la *Liberté*, font espérer aux initiateurs que les Fribourgeois amis de l'histoire voudront bien répondre à leur invitation.

### La Société d'histoire et le centenaire de 1830

On nous écrit: La petite exposition de souvenirs de 1830 vient de clore ses portes; et avec elle prennent fin les manifestations organisées par la Société d'histoire, grâce à l'heureuse initiative de son président, M. le professeur Gaston Castella, pour le centenaire de ce qu'on a appelé familièrement la « révolution des bâtons », qui, en réalité, fut un événement extrêmement important, puisque c'est d'alors que date cette démocratie dont, à juste titre, nous sommes fiers, et que, à tort, nous nous targuons souvent de posséder depuis des siècles.

Ce n'est que justice de remercier la Société d'histoire d'avoir organisé, et les conférences du Cercle Saint-Pierre qui ont eu un légitime succès, comme la *Liberté* l'a fait remarquer en son temps, et cette exposition rétrospective qui a permis aux deux cents personnes qui l'ont visitée de voir, sous la conduite experte et charmante de M<sup>lle</sup> Terraz, quantité de jolies choses que seuls, d'habitude, connaissent les familiers de quelques salons — celui de M. Fragnière, ceux de MM. Bernard et Hubert de Vevey, en particulier — ou les conservateurs de quelques musées: cabinet des estampes dépendant du Musée Marcello, Musée gruyérien de Bulle, auquel appartiennent, entre autres reliques, deux des fameux bâtons de 1830.

Il y avait là, dans ces conférences et plus encore dans cette exposition, une formule intéressante et sympathique de collaboration entre historiens et public: on y voyait la révolution de 1830 située dans son cadre; on y voyait les figures principales d'alors, avec les paysages d'alors, les costumes du temps, si bien que l'histoire en devenait plus vivante et plus parlante. Et cette formule, il faut souhaiter la voir appliquée, par la suite encore, sans qu'il y ait besoin, pour suggérer ces manifestations, d'un autre centenaire: en montrant ces vieilles et jolies choses, ces portraits, ces gravures, ces livres et ces menus objets, on pénètre mieux une époque, on aime plus l'histoire de son pays, on aime plus son pays lui-même par conséquent. Et c'est faire là une œuvre, plus que de science peut-être, de vrai patriotisme.

### Objets trouvés

La Direction de la police de Fribourg nous communique que, dans la liste des objets trouvés, récemment publiée dans la *Feuille officielle*, le dépôt d'un browning a été oublié.

### Paroisse réformée de Fribourg

On nous prie d'insérer: Les 27 et 28 juin aura lieu, à l'Ecole réformée du Gambach, une grande vente en faveur de la paroisse protestante de Fribourg.

### Le concours de ski au Lac-Noir

Le concours de ski du Lac Noir d'hier dimanche, organisé par le Ski-Club Fribourg, a parfaitement réussi. Quatre grands autocars et une trentaine d'automobiles ont transporté environ 300 fervents amateurs de notre beau sport d'hiver.

Les trente-deux concurrents « seniors » inscrits ont parcouru un trajet d'environ 18 km., avec plus de 600 mètres de différence d'altitude.

Voici les meilleurs résultats obtenus:

1. Cyrille Mauroux, 1 h. 38 m. 23 sec.
2. André Vaugne, 1 h. 41 m. 12 sec.
3. Charles Vaugne, 1 h. 43 m. 18 sec.
4. Robert Thomann, 1 h. 48 m. 50 sec.
5. André Macheret, 1 h. 53 m. 15 sec.
6. Georges Macheret, 1 h. 53 m. 15 sec.
7. Beda Hefti, 1 h. 54 m. 6 sec.
8. Max Fleckner, 1 h. 59 m. 57 sec.
9. Hans Lerch, 2 h. 37 sec.

Un petit concours pour juniors (jeunes gens de moins de dix-huit ans), comprenant une légère montée et une descente de 150 mètres environ d'altitude, en tout un trajet de 2 km., environ, a été vivement disputé par quinze jeunes gens pleins d'entrain. Voici les meilleurs résultats:

1. Henri Poffet, 8 m. 52 sec. 1/2.
2. François Dagnet, 8 m. 52 sec. 2/3.
3. Wolf, 10 m. 11 sec.
4. André Bulliard, 10 m. 19 sec. 1/2.
5. Werner Maurer, 10 m. 22 sec. 1/2.

Le même concours a été disputé par quelques dames qui ont obtenu les résultats suivants:

1. M<sup>me</sup> Hefti, 11 m. 13 sec.
2. M<sup>lle</sup> Mauroux, 11 m. 19 sec.

Le jury, composé des membres de la commission technique du Ski-Club de Fribourg, sous la présidence de M. Engel, qui s'était assuré le précieux concours de M. Garin, champion suisse des 5000 mètres de course, a fonctionné à la satisfaction générale.

Cette belle journée sportive fait entrevoir les plus heureuses perspectives pour le prochain concours de la Berra fixé au dimanche 8 février.

### La conférence Charasson à Bulle

M<sup>me</sup> Henriette Charasson, écrivain français bien connu, auteur de livres charmants comme *Attente*, *Gris-Gris*, *Les heures du foyer*, *Deux petits bouts d'hommes et leur mère*, a fait, hier dimanche, à Bulle, une conférence dans la grande salle de l'hôtel des Alpes. Après avoir été présentée, en termes justes et délicats, par M. Richoz, révérend curé, elle a traité, avec autant d'intelligence que de sensibilité, le sujet choisi: « La maternité à travers la poésie contemporaine. »

S'attachant à prouver que la littérature classique n'avait guère été favorable à l'expansion du moi féminin, elle montra les poétesses de notre époque qui, sur des tons divers, ont chanté l'enfant. Elle donna de larges extraits de son œuvre, imprégnée d'une note si chrétienne, et fut longuement applaudie.

### Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 17 janvier:

- Ceufs, la pièce, 20 c.
- Pommes de terre, les 5 litres, 70-90 c.
- Choux, la pièce, 20-60 c.
- Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr.
- 50. Carottes, la portion, 20 c.
- Poireau, la botte, 20-30 c.
- Epinards, la portion, 25 c.
- Chicorée, la tête, 20-40 c.
- Oignons, le paquet, 20-30 c.
- Raves, le paquet, 20 c.
- Salsifis (scorsoneris), la botte, 60 c.
- Choucroute, l'assiette, 30 c.
- Carottes rouges, l'assiette, 20 c.
- Rutabaga, la pièce, 10-20 c.
- Choux de Bruxelles, les 2 litres, 90 cent.
- Cresson, l'assiette, 20 cent.
- Pommes, les 5 litres, 1 fr.
- 50-3 fr.
- Citrons, pièce, 10 c.
- Oranges, pièce, 10-15 c.
- Mandarines, pièce, 10 c.
- Noix, le litre, 60 c.
- Châtaignes, le kilo, 60-80 c.
- Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr.
- 60. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr.
- 80. Fromage d'Emmenthal, le demi-kilo, 1 fr.
- 70-1 fr.
- 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr.
- 50-1 fr.
- 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c.
- Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr.
- 40-1 fr.
- 80. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr.
- 80-2 fr.
- 20. Porc fumé, le demi-kilo, 2 fr.
- 2 fr.
- 30. Lard, le demi-kilo, 1 fr.
- 60-2 fr.
- 20. Veau, le demi-kilo, 1 fr.
- 50-2 fr.
- 50. Mouton, le demi-kilo, 1 fr.
- 60-2 fr.
- 20. Poulet, la pièce, 2 fr.
- 50-6 fr.
- Lapin, la pièce, 3 fr.
- 50-7 fr.

### SOMMAIRES DES REVUES

*Revue des Deux Mondes*; 15, rue de l'Université, Paris. — 1<sup>er</sup> janvier. — La rechte. (Deuxième partie): Paul Bourget. — Quelques maîtres du destin. Le roi Alexandre de Yougoslavie: Verax. — Lettres à Anna Lindsay. II. Jalousie mutuelle et rupture: Benjamin Constant. — Les cahiers de l'industrie française. Le lin: Louis Nicolle. — Qu'est-ce qu'un classique?: Victor Giraud. — Vues de la Bessarabie: Lucien Romier. — Poésies. L'écolier d'Avignon: Pierre de Nolhac. — Les derniers terroristes. IV. Les vagabonds de la mer: G. Lenotre. — L'aménagement de la région parisienne: André Colliex. — Revue musicale. M. Vincent d'Indy. Concerts Colonne: Louis Laloy. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique: René Pinon.

Le travail professionnel excessif épuise le système nerveux.

**Elkhina**

ranime et restaure.

Flacon ou boîte original fr. 8,75; doubles fr. 6,25, dans les pharmacies.

### La campagne pour la revision des traités

Londres, 19 janvier.

A propos de l'ouverture de la session du conseil de la Société des nations, le *Sunday Referee* écrit:

« Le gouvernement allemand déclare que les traités de paix empêchent la conclusion d'un accord économique général. Une telle déclaration est inspirée uniquement par le désir de l'Allemagne d'éviter les justes conséquences de la guerre. Elle est en opposition directe avec les intentions de sa voisine, la France, qui, constamment, a cherché à établir une paix permanente basée sur la justice. Nous ne doutons pas que la France s'oppose — et nous désirons que l'Angleterre s'oppose également — avec force aux revendications allemandes pour la revision des traités. Aucun de ceux qui ont étudié à fond les relations internationales d'après guerre ne croit que l'Allemagne se soit conformée à ses obligations sans tricherie. Il est certain que si le front allié fléchit à Genève, l'Allemagne transformera son attitude actuelle de défi trop visible en une attitude de mépris pour les nations qui souffrent encore de ses ravages. »

L'Allemagne va maintenant lancer un défi à la paix européenne et les autres puissances révisionnistes, encouragées par M. Mussolini, vont suivre l'exemple de Berlin. Il y a de nouveau un état d'esprit belliqueux en Allemagne et en Europe centrale. Cela doit amener un rapprochement plus étroit entre la Grande-Bretagne et la France pour assurer le maintien de la paix. Le gouvernement britannique observe un silence discret, mais derrière cette discrétion, nous pouvons déclarer qu'il existe une anxiété très réelle et qu'on se rend parfaitement compte de l'extrême gravité des perspectives. »

De son côté, l'*Observer* estime que deux questions vont être soumises au Conseil de la Société des nations qui, par leur ampleur, pourraient affecter l'avenir de la Société des nations:

« On craint généralement, en Allemagne, que M. Curtius n'obtienne peu de satisfactions et qu'il rentre à Berlin pour offrir sa démission. Si l'Allemagne est contrainte de quitter Genève, ne fût-ce que temporairement, la Société des nations subirait un tort peut-être irréparable. »

Vienna, 19 janvier.

M. Mataja, ancien ministre des affaires étrangères, étudiant dans la *Reichspost* le problème de la revision des traités, conseille à l'Allemagne de l'aborder avec prudence; il montre le danger qu'il y aurait à engager la discussion d'une façon précipitée, en soulignant que les Soviets ne demandent qu'à exploiter le conflit auquel elle donnera lieu et à précipiter la revision pour un but de bolchévisme. M. Mataja conclut que la forme idéale d'une revision est la réalisation d'une entente cordiale franco-allemande.

### L'opinion de M. Vandervelde sur la situation européenne

Bruxelles, 19 janvier.

(Havas.) — M. Vandervelde, chef des socialistes belges, a pris la parole, hier dimanche, au cours d'une réunion qui s'est tenue à la Maison du peuple et qui avait été organisée par la fédération bruxelloise des jeunes gardes socialistes. L'ancien ministre ne croit pas qu'on soit actuellement menacé d'une nouvelle guerre mondiale, car il ne faut pas oublier la valeur des traités, et, de plus, aucun pays d'Europe ne saurait supporter les frais d'une guerre. M. Vandervelde a cependant constaté que la situation internationale est plus mauvaise que jamais. Critiquant le budget belge de la guerre, le chef socialiste a dit que d'ailleurs la Belgique ne se trouvait pas, actuellement, dans la même situation qu'en 1914.

« Le jour où le péril de la guerre deviendra une réalité, c'est contre la Pologne qu'une guerre d'agression pourrait se produire. » En terminant, il a parlé de la question de la revision des traités. Ceux-ci, a-t-il dit, même le traité de Versailles, peuvent être révisés d'un commun accord. Si on continue à ne pas tenir les engagements contractés à Versailles, on ne saurait empêcher l'Allemagne de réarmer. »

(Cette dernière phrase est une attaque injustifiée contre la France.)

### A une réunion des « Casques d'acier »

Cologne, 19 janvier.

L'ex-lieutenant-colonel Dünsterberg, vice-président des Casques d'acier, prenant la parole à la réunion des membres de cette organisation de la Rhénanie a dit notamment qu'il était du devoir de chacun des membres des Casques d'acier d'intervenir en vue de proclamer énergiquement l'innocence de l'Allemagne lors du déclenchement de la guerre mondiale. « L'Allemagne ne doit cesser de réclamer une forte armée. Le désarmement du Reich est pour l'Allemagne le plus grand danger. Les Casques d'acier connaissent la guerre et veulent la paix, mais une paix honorable. Ce qui importe avant tout, c'est pas de savoir qui sauvera l'Allemagne, mais bien de savoir que la patrie sera sauvée. »

### Le voyage des princes anglais

Santander (Espagne), 19 janvier.

(Havas.) — Le voyage des princes anglais a été marqué par un incident heureusement sans aucune importance. Les voitures du prince de Galles et du prince George se sont heurtées. Il n'y a eu que des dégâts insignifiants. L'arrivée à Santander a été légèrement retardée. A 10 h., le navire mis à disposition des deux princes a levé l'ancre en direction de Vigo, d'où il se dirigea vers l'Amérique du sud.

### Le voyage de M. Doumergue en Tunisie

Paris, 19 janvier.

Certaines dispositions sont déjà prises pour le voyage que doit faire, au mois d'avril, en Tunisie, le président Doumergue.

Le chef de l'Etat partira de Toulon pour se rendre à Tunis. Il s'embarquera sur un des nouveaux croiseurs légers qui appartiennent à la première escadre. Un autre navire de cette force navale recevra à son bord les ministres et autres personnalités qui accompagneront le chef de l'Etat.

Le président doit rester cinq jours dans la région.

On n'a pas encore fixé si le retour se fera par Marseille ou par Toulon.

### La question de l'Inde

Londres, 19 janvier.

Le *Morning Post*, dans un éditorial, écrit: « Le projet constitutionnel, dernièrement élaboré par le comité Sankey, ne pouvait obtenir la confiance de toute l'Inde. Il était, en effet, basé sur le principe anglais faisant reposer le gouvernement sur une majorité. Ce principe paraît tout naturel dans les pays parlementaires, mais le cas n'est pas le même dans l'Inde, où la règle des majorités établirait de façon permanente la suprématie des hindous sur les musulmans. Il était difficile de s'attendre à ce que ces derniers, au nombre de 70 millions, acceptassent le projet. »

### Les affaires chinoises

Londres, 19 janvier.

On mande de Changhaï au *Times* que les régions occupées par les communistes sont épuisées et qu'on s'attend à ce que les troupes gouvernementales remportent prochainement un succès décisif. Cependant, la presse chinoise parle de la situation en termes moins optimistes que les communiqués officiels. Elle déclare que de nombreuses troupes gouvernementales, gagnées par la propagande communiste, ont passé à l'ennemi.

Londres, 19 janvier.

On mande de Moukden au *Times*: Tchang-Sueh-Liang est rentré à Moukden par avion. Sa visite à Nankin, en vue de terminer la guerre civile, a duré plus de deux mois.

### Bagarres en Allemagne

Hambourg, 19 janvier.

(Wolff.) — Hier matin dimanche, devant un local, des coups de feu ont été tirés entre communistes et nationaux-socialistes. On signale quelques blessés.

### La marine de guerre américaine

Londres, 19 janvier.

On mande de Washington au *Daily Telegraph*: Le Sénat a voté, par 72 voix contre 13, un projet de loi autorisant l'ouverture d'un crédit de 158 millions de francs pour la modernisation des navires de haut bord Idaho et New-Orléans. Ce projet sera soumis à la Chambre des représentants.

### Incendies dans des plantations de Cuba

La Havane, 19 janvier.

(Havas.) — Près de 19 millions de livres de cannes à sucre ont été détruites par des incendies, dans la province de Matanzas et de La Havane. Cette destruction, qu'on attribue à des incendiaires déterminés, est la plus importante qui ait eu lieu au cours des dernières années.

### Tempête à Athènes

Athènes, 19 janvier.

(Havas.) — Un orage et une tempête ont causé des dommages importants. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues entre Athènes et diverses villes de province.

### CHANGES A VUE

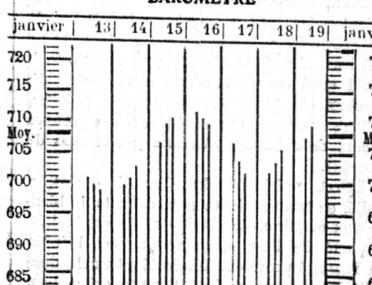
Le 19 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 15	20 85
Londres (1 livre sterling)	25 06	25 10
Allemagne (100 marcs or)	122 70	122 90
Italie (100 lires)	26 95	27 15
Autriche (100 schillings)	72 40	72 90
Prague (100 couronnes)	15 20	15 40
New-York (1 dollar)	5 14	5 18
Bruxelles (100 belgas: 500 fr. belg.)	71 92	72 12
Madrid (100 pesetas)	52 75	53 25
Amsterdam (100 florins)	207 60	208 10
Budapest (100 pengö)	90	90 50

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

19 janvier

#### BAROMÈTRE



#### THERMOMÈTRE

Janvier	13	14	15	16	17	18	19	Janvier
7 h. m.	-1	-3	-3	-7	4	0	3	7 h. m.
11 h. m.	-4	-4	-2	-2	5			

# Le dixième anniversaire de l'Union catholique d'études internationales

## Les séances de travail

Samedi matin, s'est ouverte, à Fribourg, la huitième assemblée générale de l'Union catholique d'études internationales, au cours de laquelle a été aussi célébré le dixième anniversaire de sa fondation.

Cette journée de samedi a été occupée tout entière par deux séances de travail, qui ont eu lieu au Cercle catholique et auxquelles ont pris part les délégués des groupes nationaux de l'Union.

La première de ces deux séances a été consacrée aux travaux de la commission catholique de coopération intellectuelle; elle s'est tenue sous la présidence de Mgr Beaupin.

M. de Reynold y a fait connaître à ses collègues dans quelles conditions vient d'être réorganisée la commission internationale de coopération intellectuelle de la Société des nations, dont il est membre et dont M. Jean-Daniel de Montenach est maintenant le secrétaire général. Il a exposé également comment va fonctionner désormais l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des nations, dont le siège est à Paris et dont le nouveau directeur est M. Henri Bonnet.

Mgr Beaupin a mis ensuite les membres de l'Union au courant des derniers travaux du comité d'entente des organisations internationales qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse dans l'esprit de la paix, ainsi que de ses récentes initiatives en vue de promouvoir la composition de livres récréatifs destinés à la jeunesse et dans lesquels une place sera faite au développement de l'esprit international.

La commission catholique de l'Union a aussi entendu M. Halecki, professeur à l'université de Varsovie, qui l'a entretenue de la collaboration des historiens catholiques à diverses recherches scientifiques et de la préparation du congrès international des historiens, qui doit avoir lieu à Varsovie, en 1933.

Au début de l'après-midi, vers 3 heures, les membres de l'Union se sont rendus au cimetière de Givisiez, pour y prier sur la tombe de M. Georges de Montenach. S. G. Mgr Besson qui avait daigné l'accompagner, récita lui-même le *De profundis* devant le monument élevé à la mémoire du fondateur de l'Union.

La seconde séance de travail commença à 5 heures, au Cercle catholique, sous la présidence de M. Gonzague de Reynold. Cette séance fut consacrée à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour des deux commissions des minorités et des études juridiques et doctrinales, dont le secrétariat est maintenant confié à M. Antoine Favre, professeur à l'université de Fribourg. Elle s'est ouverte par une communication de Mgr Beaupin, qui a exposé à ses collègues le contenu d'une pétition que l'Union a décidé d'adresser au Conseil de la Société des nations, dont la session vient de s'ouvrir à Genève. Cette pétition a pour but d'attirer l'attention des membres du Conseil sur la sauvegarde des droits des minorités non musulmanes du royaume de l'Irak, pays sur lequel la Grande-Bretagne est sur le point d'abandonner le mandat qui lui a été confié par la Société des nations. Il importe grandement que cet abandon de mandat soit entouré, quant aux droits de ces minorités, de garanties sérieuses et efficaces.

Les membres de l'Union se sont ensuite remis à l'étude d'une déclaration, de caractère théorique et doctrinal, sur les droits et les devoirs des minorités nationales, dont le texte a été élaboré par une sous-commission, qui s'est réunie à Genève, au mois de septembre.

Un échange de vues auquel ont pris part presque tous les membres présents à cette séance, et en particulier le R. Père Delos, O. P. (France), M. Vizinger (Allemagne), le comte Hunyadi (Hongrie), M. le chanoine Charrière (Fribourg), s'est poursuivi autour de ce texte; la matière étant complexe et difficile, il devait être repris le lendemain matin, dans une séance supplémentaire, qui aurait lieu avant la cérémonie religieuse à Saint-Nicolas.

## La soirée de réception

Samedi soir, une brillante réception a été offerte aux délégués de l'Union, par le Conseil d'Etat, au Cercle Saint-Nicolas.

Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, salué respectueusement par toute l'assistance, était entouré des représentants du Conseil d'Etat, M. Bovet, président, et M. Perrier, directeur de l'Instruction publique; de M. de Reynold, président de l'Union, et M<sup>me</sup> de Montenach, vice-présidente.

Etaient présents Mgr Quartenoud, R<sup>me</sup> Prévôt de Saint-Nicolas; le R. Père Haele, recteur de l'université; M. le chanoine von der Weid, révérend curé de ville; M. le chanoine Rast; M. le chanoine Arni; MM. Gottrau et Spicher, conseillers communaux; les délégués des groupes nationaux de l'Union; plusieurs professeurs de l'université.

M. Bovet, président du Conseil d'Etat, a souhaité, en termes aimables et délicats, la bienvenue aux membres de l'Union et à leurs invités. Il a parlé de l'hommage rendu par l'Union à son regretté président, M. de Montenach, dont il a dit les mérites et dont l'œuvre est si bien continuée par M<sup>me</sup> de Montenach. Il a évoqué le souvenir inoubliable de M. Python, qui s'est acquis un droit imprescriptible à la reconnaissance de ses concitoyens, en fondant l'université catholique de Fribourg.

M. Bovet a félicité les membres de l'Union de leur dévouement à la cause catholique, qu'ils défendent avec tant d'ardeur et de courage dans le monde international. Il les a salués comme les représentants de la pensée catholique qui font honneur à leur pays et à l'Eglise.

M. de Reynold a répondu au nom de l'Union.

Il a remercié le gouvernement de Fribourg pour sa charmante réception et a dit avec quel plaisir les délégués étrangers étaient revenus dans notre cité, foyer de science catholique et de pensée chrétienne. Il a esquissé ensuite le tableau des réalisations obtenues par l'Union, dans les nombreux domaines où elle a exercé son activité. Il a montré les tâches qui restent à accomplir et qui demandent l'union de tous les gens de bonne volonté et la collaboration des forces catholiques pour la gloire de l'Eglise et pour le plus grand bien de la civilisation chrétienne.

Les conversations s'animent ensuite de la plus heureuse manière. Une collation fut offerte par le Conseil d'Etat.

## La journée de dimanche

Hier matin dimanche, les membres de l'Union catholique d'études internationales ont assisté à la messe de 11 h. 1/4, à la cathédrale de Saint-Nicolas, célébrée par S. G. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui y a prononcé la magnifique allocution que nous reproduisons en première page.

## Le banquet

A midi et demi, les délégués et invités de l'Union se sont attablés au Cercle catholique pour le banquet.

Le président, M. de Reynold, a souhaité la bienvenue aux représentants du gouvernement et aux autres hôtes de l'Union.

Une dizaine de toasts ont été portés.

M. le conseiller d'Etat Perrier a exprimé à l'Union les sympathies et les félicitations du gouvernement de Fribourg. Il a rappelé les mérites du fondateur de l'Union, M. Georges de Montenach, qui avait à un si haut degré le sentiment de l'opportunité en matière de rapports internationaux. M. Perrier a tout également deux bons ouvriers de l'Union, Mgr Beaupin et M. l'abbé Gremaud, secrétaire général. L'Union, a-t-il dit, a bien servi la cause catholique et les intérêts de l'humanité. Son œuvre autorise à regarder l'avenir avec confiance. Des difficultés s'opposent encore au rapprochement des peuples; il faut en triompher par l'esprit de la charité chrétienne. L'exemple de Fribourg montre que des hommes de races et de cultures différentes peuvent collaborer fructueusement. C'est un démenti éclatant aux nationalismes exacerbés qui, en dénaturant le patriotisme, mettent en péril la civilisation, patrimoine commun de l'humanité.

M. Perrier, faisant allusion à la nomination de M. Gonzague de Reynold, président de l'Union, à l'université de Fribourg, s'en est promis une collaboration plus étroite entre Fribourg et l'Union catholique d'études internationales.

M. l'abbé Jørgen, de Fribourg-en-Brisgau, vice-président allemand de l'Union, a remercié S. G. Mgr Besson, le gouvernement et la ville de Fribourg de leur bienveillance envers l'Union. Celle-ci a le but le plus noble qui soit: réaliser une communauté fraternelle entre les intellectuels catholiques des diverses nations, coopération indispensable pour le bien de l'humanité et pour les droits de tous les peuples. L'Union est une messagère de charité; elle travaille à établir la paix du Christ par le règne du Christ.

M. l'abbé Leman, de la Faculté catholique de Lille, président du groupe français, a adressé des remerciements à Mgr Besson, « qui est, par excellence, l'homme qui aplanit les routes », et il a félicité Fribourg d'avoir été le berceau de tant d'œuvres inspirées par la charité chrétienne. C'est à Fribourg que s'est élaborée la charte de la paix entre les classes, l'encyclique *Rerum novarum*, et c'est à Fribourg aussi qu'est née l'Union, dont la mission est de travailler à la pacification des peuples.

Le R. Père Haele, recteur de l'université, a montré que, entre celle-ci et l'Union, il y avait identité de vues. L'université, comme l'Union, veut rallier toutes les forces intellectuelles catholiques, sans distinction de nationalités, pour le service des intérêts supérieurs de l'humanité.

Les catholiques du monde entier ne sauraient trop apprécier l'avantage de posséder à Fribourg un foyer officiel d'enseignement catholique, une université d'Etat, qui travaille à la diffusion de la vérité et qui est ainsi un stimulant d'action catholique.

Une crise grave éprouve l'enseignement universitaire non catholique. Cet enseignement perd de jour en jour de son autorité, parce qu'il est livré à tous vents d'opinions et qu'il lui manque l'unité de doctrine.

Félicitons-nous donc de posséder une université dont l'enseignement, fondé sur la vérité absolue, est un guide sûr au milieu du désarroi des idées.

L'université de Fribourg doit progresser encore; mais on ne peut demander au peuple fribourgeois de faire plus qu'il n'a fait. Les catholiques du dehors ont le devoir de contribuer au parachèvement de l'université. Le R. Père Haele l'a recommandée à la sollicitude de l'Union d'études internationales, qui est à même de susciter en sa faveur l'intérêt du monde catholique.

M. Halecki, doyen de la faculté des lettres de l'université de Varsovie, a rappelé les étroits rapports intellectuels qui, depuis longtemps, unissent Fribourg à la Pologne et a exprimé les sentiments les plus aimables à l'égard de Fribourg.

M. Mackenzie, vice-président britannique de l'Union, a fait entendre également à l'adresse de Fribourg les compliments les plus flatteurs et s'est dit certain que le travail de l'Union

était utile à l'Eglise et à l'humanité et que son influence irait grandissant à Genève et dans le monde.

M. le comte Hunyadi, chef de la délégation polonaise, a porté son toast à l'esprit de fraternité catholique, si efficacement cultivé par l'Union d'études internationales.

Le R. Père Flanagan s'est fait l'interprète de l'Irlande catholique.

Enfin, M. le professeur Arcari a clos la série des toasts par un discours d'une verve étincelante, dans lequel il montra qu'il ne suffit pas, pour pacifier le monde, de parler aux peuples de leurs communs intérêts matériels, et qu'il faut leur donner un idéal plus haut, en leur faisant lever les regards vers Dieu, le Père commun de la famille humaine.

Le président a repris ensuite la parole pour annoncer qu'une dépêche de sympathie serait adressée à M. Jean-Daniel de Montenach, fils du fondateur de l'Union, M. de Reynold a encore fait applaudir en M. le professeur Gariel, vice-président de l'Union d'études internationales, un des ouvriers de la première heure de l'œuvre.

## La séance solennelle de la Grenette

A 5 heures, la salle de la Grenette s'est remplie d'une foule brillante pour la séance commémorative de la fondation de l'Union catholique d'études internationales. Aux hautes personnalités déjà citées, s'était joint M. le chanoine Tachet, vicaire général de Genève.

Le président de l'Union, M. Gonzague de Reynold, a ouvert la séance par le discours que voici:

## Discours de M. de Reynold

Puisque l'honneur, car c'en est un, revient au président de l'Union catholique d'études internationales d'ouvrir cette séance commémorative, il lui revient aussi le devoir de rendre compte de sa charge et d'exprimer, en cette occasion, l'esprit de l'Union elle-même. Celle-ci est placée en face de trois obligations fondamentales: affirmer son caractère international, maintenir son action, ses initiatives, ses études dans la ligne d'un catholicisme intégral, les animer par un esprit positif et constructif à l'égard du monde contemporain et de la Société des nations; l'enraciner à Fribourg pour mieux en tendre les branches bien au delà, s'appuyer sur les autorités fribourgeoises, à commencer par l'autorité diocésaine, établir le contact, la collaboration entre elle et l'université de Fribourg.

Ces obligations, cette charte, Georges de Montenach lui-même les avait transmises à son successeur. Mais il a surtout transmis à l'Union son propre esprit. Laissez-moi, en quelques mots, le définir.

L'esprit de Montenach se définit par les deux épithètes: positif, constructif. Montenach n'a jamais travaillé, durant toute son existence, contre quelque chose, à plus forte raison contre quelqu'un; il a toujours œuvré pour quelque chose. Nul n'était plus bienveillant, compréhensif; nul ne possédait plus que lui le sens politique, le don de prévoir, souvent très longtemps à l'avance, les événements. C'est parce qu'il prévoyait que la guerre finirait par la destruction d'un monde, qu'il s'agissait ensuite d'en reconstruire péniblement un nouveau, que ce bouleversement allait poser pour le catholicisme de graves problèmes, que la Société des nations, si les catholiques lui témoignaient de l'hostilité ou même s'en désintéressaient, risquait de tomber dans la main de nos pires adversaires, qu'il eut l'idée de l'Union et qu'il fonda celle-ci en 1920.

Mais l'homme qui avait ainsi reconnu, dès 1916, toute l'importance de l'internationalisme, n'était pas un internationaliste; cet homme, dont les préoccupations se dirigeaient sans cesse vers l'avenir, était profondément attaché au passé; il sentait ce passé vivant en lui. Le patriotisme et l'internationalisme, le passé et l'avenir ne se heurtaient point en Georges de Montenach, comme ces contradictions, ces antinomies qui tourmentent tant de consciences contemporaines. Le principe catholique de l'unité était le seul moteur de sa vie et de son action. Et l'image qui nous représente le mieux l'esprit de Montenach, c'est-à-dire l'esprit de l'Union, c'est-à-dire catholique, c'est l'image des cercles concentriques: chacun de ces cercles est, en soi, complet et clos, mais tous, le plus vaste, comme l'esprit international, ou le plus restreint, comme l'attachement à la terre ou à la cité, ont le même centre.

Et, maintenant que cet esprit anime l'Union catholique d'études internationales, de quelle manière a-t-elle rempli ses obligations? Avant de les reprendre l'une après l'autre, comment ne point reconnaître, ne point déclarer qu'elle ne les remplira jamais assez? Que l'Union ne parviendra jamais, ni au bout de sa mission, ni au bout de ses peines?

Lorsqu'il nous arrive de considérer, d'une part, l'étendue presque sans limites où il faut qu'elle s'avance sans s'égarer, le nombre et l'importance des problèmes qu'elle doit résoudre, le nombre des initiatives qu'elle doit prendre et, d'autre part, l'insuffisance des moyens, surtout des moyens financiers dont elle dispose, l'Union catholique d'études internationales se sent parfois saisie de vertige, gagnée par le découragement. C'est d'ailleurs, j'y insiste, l'effort le plus immédiat que nous ayons à entreprendre que d'organiser notre secrétariat d'une façon permanente et que de nous constituer un budget. Mais, à Paris déjà, le 28 novembre, je rappelais, à ce même propos, une parole de Joseph de Maistre: « L'homme doit agir comme s'il pouvait tout, et se résigner comme s'il ne pouvait rien. » Car l'homme est responsable, non point des résultats, mais de son propre effort.

La première obligation que nous eûmes à remplir fut donc d'assurer le caractère international de l'Union. Nous l'avons, je crois, bien remplie: l'Union compte un groupe français, un groupe allemand, un groupe polonais, un groupe italien, autrichien et yougoslave, tchéco-

slovaque et hongrois, anglais et irlandais, belge, suisse. Sur onze de ces groupes, neuf sont représentés ici. Il nous reste maintenant à essayer encore en d'autres continents, en premier lieu en Amérique, tout en prenant pied en celles des autres nations de l'Europe où nous ne possédons pas encore de groupes. Mais, cette énumération le démontre, notre caractère international s'est, depuis 1924, constamment affirmé.

Il s'est, d'ailleurs, affirmé d'une autre manière que celle de la géographie et celle de la statistique: par une collaboration vraiment amicale, en vue de résoudre des problèmes singulièrement délicats, entre groupes appartenant à des nations encore opposées. M. le Dr Halecki vous dira sans doute comment les groupes polonais et allemand ont su donner l'exemple du travail en commun dans l'atmosphère de la charité catholique. D'ailleurs, dès qu'on entre dans l'Union, c'est pour l'Eglise seule qu'on travaille, pour la cause du catholicisme, non pour des intérêts nationaux, ni, à plus forte raison, pour des intérêts personnels.

La seconde obligation est la plus difficile à remplir, car la situation n'est pas toujours si claire ni facile. Nous n'avons point pour but de faire de la propagande en faveur de la Société des nations. S'il en était ainsi, nous nous appellerions probablement non pas Union catholique d'études internationales, mais Union catholique pour la Société des nations. Cette dernière, il est vrai, occupe la plus large place sur notre programme; mais notre programme la dépasse puisqu'il y a des problèmes internationaux en dehors de Genève et d'un autre ordre que ceux dont Genève s'occupe.

Dependant, les principes mêmes de la Société des nations, les buts qu'elle s'efforce d'atteindre: la paix, l'ordre, l'unité, sont les principes de la morale chrétienne, en tant que celle-ci s'applique à la vie politique et sociale, les buts mêmes que nous assigne la conception chrétienne du monde. Nous ne pouvons que le reconnaître et le faire, autour de nous, reconnaître. En cela, nous travaillons pour la Société des nations, souvent avec elle.

Mais il nous arrive souvent, au nom même des principes que nous avons à promouvoir, défendre et appliquer, d'avoir bien des réserves à formuler sur l'esprit de Genève, ses méthodes, ses tendances, ses œuvres. Je pense ici, par exemple, au problème de l'éducation. C'est notre devoir, notre raison d'être, que d'ouvrir les yeux des catholiques sur le péril de certains entraînements, le danger de certaines utopies, le sectarisme de certains groupes.

Mais nous croyons cependant avoir su trouver et maintenir à l'égard de la Société des nations l'attitude juste: collaborer sans nous inféoder, la soutenir dans tout ce qu'elle fait de bien, lui résister dans tout ce qu'elle pourrait faire de mal; la renseigner, parfois l'avertir; pratiquer vis-à-vis d'elle la politique de la présence; veiller, surtout, à ce que nos principes et nos intérêts aussi soient représentés, respectés, sauvegardés.

Nous assumons la responsabilité de nos erreurs; quant à nos succès, car nous en avons remportés et nous en remporterons encore, ils ne sont pas pour nous; ils sont pour l'Eglise que nous entendons servir comme elle veut être servie, encore une fois sous notre propre responsabilité, prêts à nous laisser désavouer, s'il le faut, sans jamais l'engager ni la compromettre.

L'Union catholique d'études internationales a besoin de Fribourg pour bien des raisons dont les unes sont d'ordre pratique, les autres d'ordre naturel: parce que, dans cette ville suisse, cette ville située à la frontière du monde germanique et du monde latin, il lui semble que son internationalité, son impartialité sont mieux assurées peut-être qu'ailleurs; parce que Fribourg est tout près de Genève, sans être trop près de Genève; qu'on peut, de Fribourg, suivre les travaux de la Société des nations sans être étourdi par l'agitation cosmopolite, impliqué dans les intrigues des couloirs et des bureaux, qu'on peut, à Fribourg, travailler dans le silence et la sécurité.

Puis, parce qu'il y a l'université de Fribourg, parce que le centre de l'Union serait atteint d'anémie cérébrale, s'il n'était pas en contact avec ce foyer d'étude, d'esprit international, de culture catholique. Enfin, parce que Fribourg est une République et canton catholique; parce que, d'une manière à la fois profonde et tranquille, on s'y retrouve dans l'atmosphère de la catholicité.

L'Union n'est-elle d'ailleurs pas née à Fribourg? Adulte et majeure, elle désire garder pieusement son berceau dans sa chambre.

Mais je voudrais dire aussi, en toute simplicité, sans exagération, sans outrecuidance, pourquoi il me semble que l'Union peut être utile à Fribourg même et à son Université. Quand on cherche à définir Fribourg, on subit deux impressions contraires, celle de la complexité, celle de l'unité: complexité ressortant de ce caractère mi-germanique et mi-latin. Et cependant, de cette ville composite, il se dégage un très fort sentiment d'unité spirituelle; le caractère catholique. Voilà le secret, l'explication, la raison d'être, l'âme de Fribourg.

Depuis la fondation de son université, Fribourg n'est plus seulement une République catholique; il est encore, il doit être de plus en plus un foyer international de catholicisme. Il peut l'être, il l'est déjà de deux manières: par l'étude, par l'action; car l'on ne peut séparer l'une de l'autre, surtout à notre époque où nous nous sentons entraînés dans un tourbillon d'idées contradictoires, avec toute la vitesse exagérée et périlleuse de la vie moderne. Agir sans étudier, c'est risquer les pires aventures. Mais étudier sans agir, c'est risquer de perdre contact avec la vie.

N'oubliez pas que notre génération se trouve en face d'une œuvre presque surhumaine: reconstruire un monde. Cela n'est possible qu'en raccordant l'action à la pensée. Aucune reconstruction ne serait en effet durable, même dans

l'ordre le plus pratique, même à ras de terre, si elle ne correspondait à une synthèse dans les esprits. Mais où trouver cette synthèse, ce principe d'unité, sinon dans le catholicisme? L'Union de Fribourg l'avait déjà trouvée pour la question sociale, l'Union catholique d'études internationales qui lui succède le cherche pour l'appliquer à résoudre ce grand problème dont la question sociale n'est que l'un des aspects: la civilisation.

C'est pourquoi Fribourg peut avoir besoin de l'Union catholique d'études internationales pour continuer à former une élite catholique, à la fois savante et agissante, je dirai encore pour préparer la jeunesse catholique à entrer dans cette carrière internationale de plus en plus large, mais de plus en plus encombrée, où cette jeunesse est loin d'être représentée suffisamment. Fribourg, lorsqu'il regarde son corps, est une petite ville, une toute petite ville. Il peut lui advenir la tentation de renoncer, de se dire: « Je ne puis » ou: « Ce n'est pas la peine ». Mais, lorsqu'il regarde son âme, il doit reprendre courage et comprendre ceci:

Ce qui rend les cités fortes, ce qui fait participer les nations de l'éternel, ce n'est point la matière, la maison fut-elle bâtie sur le roc, la cité fut-elle édifée sur la montagne, la nation fut-elle étendue sur la moitié la plus fertile du monde; c'est l'esprit. Il n'y a point de patrie sans principe spirituel. Mais, à Fribourg, l'idée de patrie est enracinée dans une idée religieuse. Et si cette idée religieuse possède un caractère universel, si elle correspond à toute une culture, à toute une conception du monde, à toute une civilisation, la cité qui s'est élevée sur elle peut être une petite ville: cette idée lui donnera force et grandeur. La lumière que la grande idée projetera sur la petite ville rayonnera au loin comme sur tout un vaste paysage rayonne la vitre de la plus humble demeure, quand la frappe et la dore un rayon de soleil.

Le discours de M. Gonzague de Reynold, fréquemment interrompu par des marques chaleureuses d'approbation, s'est terminé au milieu d'une longue salve d'applaudissements.

## L'activité de l'Union exposée par Mgr Beaupin

A Mgr Beaupin, secrétaire du groupe français de l'Union, revenait la tâche de dire ce qu'a fait celle-ci, durant les dix premières années de son existence.

Il s'est appliqué, d'abord, à rattacher l'Union à tous les efforts catholiques antérieurs à elle qui ont pris naissance à Fribourg et ont montré notre canton, se dépassant, pour ainsi dire, lui-même, pour mettre au service des nobles causes catholiques ses ressources et ses énergies; la première Union de Fribourg qui contribua, par ses travaux, à proposer des solutions chrétiennes au problème social, notre Université, dont le rayonnement international s'élargit sans cesse et où se manifeste si expressément l'accord entre la science et la foi; la mission catholique suisse, qui, durant la guerre, s'est employée si efficacement à en adoucir les maux; l'Union catholique d'études internationales, qui, à son tour, cherche aux problèmes internationaux des solutions chrétiennes et, avec elle, *Pax Romana*, ainsi que la récente Œuvre Saint-Justin, l'une et l'autre si bienfaisantes à la jeunesse étudiante.

C'est dans ce cadre ancien et nouveau qu'il faut replacer l'Union pour saisir la portée de ses initiatives et comprendre quel hommage de gratitude s'impose envers celui qui a le plus contribué à sa fondation, M. Georges de Montenach.

Mgr Beaupin en est venu alors à l'exposé de l'activité même de l'Union, depuis dix ans. Il a rappelé des dates et énuméré des faits significatifs.

En 1922, l'Union ayant à peine deux ans d'existence, la question de l'aménagement international du statut des Lieux saints de Palestine se pose devant la Société des nations. L'Union intervient aussitôt à Genève, pour faire connaître, dans un mémorandum, les vœux des catholiques, quant à la rédaction de ce statut. Elle appuie ainsi, sous sa propre responsabilité, ce que souhaitait le Saint-Siège lui-même. Elle fait entendre une voix d'opinion publique, dont elle traduit le sentiment et c'est, désormais, la méthode à laquelle elle va sans cesse recourir. Des associations internationales privées et de caractère non officiel envoient, à Genève, l'expression de leur manière de voir. Comme elles, elle parle et elle agit, pratiquant ainsi cette politique de la présence qui lui a si bien réussi et qui a obtenu, par sa continuité, de si heureux résultats.

En 1923, la commission internationale de coopération intellectuelle s'organise. M. de Reynold est appelé à en faire partie. Les travaux de M. Georges Gariel, professeur à l'université de Fribourg, sur la sauvegarde de la propriété scientifique, y sont pris en considération. Sur divers problèmes, la Commission catholique de coopération intellectuelle de l'Union est consultée et ses avis sont accueillis avec faveur. En 1928, sous les auspices de cette commission, paraît le petit livre *La société internationale*, où le rôle de l'Eglise, en matière de relations internationales, est magistralement exposé.

En 1924, à Genève, la commission temporaire dite de l'esclavage commence ses travaux. L'Union y participe par l'envoi d'un important mémoire sur les moyens de lutter contre les survivances modernes de l'esclavage. Elle prélué ainsi à la publication de deux documents, élaborés avec le concours des missionnaires catholiques, sur le travail forcé dans les pays de colonisation, envoyés par elle aux conférences internationales du Travail de 1929 et de 1930, ainsi qu'à ses remises, de notes au secrétariat de la Commission des mandats sur la situation religieuse dans les pays sous mandat et sur les causes des famines, dans certains territoires du centre africain.

En même temps, elle suit les travaux de la Commission consultative de l'opium et des autres drogues nuisibles. L'un de ses membres, appelé à Genève comme collaborateur à la se-

conférence de l'opium en 1925, y prend même la parole, pour réclamer une réglementation sévère du trafic des stupéfiants.

A la Commission de la protection de l'enfance, à celle de la traite des femmes et des enfants, les interventions se succèdent : des notes sont remises, sur les minorités non musulmanes du vilayet de Mossoul ; hier encore, l'Union reprenait en main, dans une lettre au président du Conseil de la Société des nations, la défense de cette même cause.

D'autre part, elle contribuait à la création d'un Bureau international de journalistes catholiques, d'un secrétariat international catholique du cinéma et de la radiodiffusion, et de la Caritas catholica elle-même.

En 1929, enfin, elle a pris l'initiative des Semaines catholiques internationales grâce auxquelles le point de vue catholique, dans la solution des problèmes internationaux, a été si brillamment mis en lumière et dont le retentissement s'est étendu bien au delà de Genève et des pays européens.

Nous avons conquis, a dit en terminant Mgr Beaupin, des sympathies nouvelles au catholicisme, simplement en cherchant à faire passer dans notre conduite publique les enseignements pontificaux. A notre place, de notre mieux, nous avons voulu vivre et agir comme, à Rome, il nous est demandé de vivre et d'agir : notre seule ambition est de poursuivre sans défaillance la tâche commencée jusqu'à ce que Dieu nous relevant de notre fonction, d'autres opèrent la relève et, mieux que nous, marchent au but, qui est l'instauration de la paix chrétienne. (Vifs applaudissements.)

M. l'abbé Keller, de Fribourg-en-Brigau, a traité ensuite le sujet de l'attitude de l'Eglise à l'égard du nationalisme et a montré qu'elle en a toujours condamné les excès.

Puis M. Halecki, professeur à l'université de Varsovie, a pris la parole.

**Discours de M. le Dr Halecki**

M. Halecki a rappelé que, vers la fin du moyen âge, il existait un groupe de peuples, de petites nations, sans aucune unité politique, se distinguant de l'Occident chrétien par des concepts assez divers, que l'on appelait l'Orient latin. Ces peuples étaient les nations slaves, Venise, la Grèce, les pays sujets des Lusignan ; Chypre et Jérusalem. Certes, ce souvenir n'a rien de commun avec les études internationales et, cependant, on doit le rappeler parce que la civilisation, la culture de ces peuples lointains est l'héritage de nations chrétiennes. Est-ce celui du peuple slave ? Oui et non. Oui, parce que parmi ces nationalités qui constituent l'actuel Orient latin, il en forme, par le sang, l'immense majorité. Non, parce qu'une grande partie de ce monde slave est devenu, depuis le schisme d'Orient, de religion orthodoxe. Non, parce qu'aucun peuple catholique ne saurait rien avoir de commun avec l'est d'où il ne vient que des ténèbres.

C'est pourquoi, les peuples catholiques de l'est peuvent revendiquer uniquement pour eux le patrimoine de l'ancien Orient latin. Nous les voyons, en effet, avoir le même idéal que les peuples latins, collaborer à l'Union des Eglises et s'opposer de toute leur vitalité à l'invasion des armées et des pensées du barbare asiatique.

C'est là une des raisons pour lesquelles l'Union catholique d'études internationales y a été reçue avec un enthousiasme sans limite. Qui ne serait, en effet, séduit par le brillant passé et par l'avenir immense de cette Union ? Si l'on jette un coup d'œil sur ses dix premières années, on ne saurait qu'admirer l'effort considérable qu'elle a donné. En 1920, alors que la Société des nations venait de se fonder, les catholiques étaient, au point de vue international, sans union : il leur était impossible de faire entendre leur voix dans des problèmes primordiaux pour le bien du monde. Aujourd'hui, grâce à l'Union catholique d'études internationales, les associations catholiques se trouvent groupées et sont assez fortes pour imposer, dans bien des cas, leur pensée.

L'Union catholique d'études internationales se voit en face de deux obligations : celle d'étudier, d'arriver à émettre des doctrines même abstraites. Dans la pratique, le monde aurait besoin d'un humanisme nouveau totale-

ment différent de la Renaissance et de l'humanisme païen. Il lui faut un humanisme spécifiquement chrétien. Une étude approfondie des sciences, des lettres et des arts ne saurait pas nous satisfaire actuellement, nous servir de base lorsque nous voyons, de nos jours, l'excès de spécification des sciences.

Doit-on rechercher cette base dans la philosophie à l'heure où elle tend à se débarrasser de la métaphysique pour arriver à une simple logique pratique ? Va-t-on la trouver dans les doctrines politiques du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont les peuples actuels s'écartent, ou dans celles, vaines ou sinistres, qui se sont manifestées à la suite de la guerre ? Nous ne saurions le croire.

Seul, le renouveau intellectuel catholique arrivera à conjurer les pires fléaux. Que tout homme conscient entende les appels lancés par le Pape à l'occasion des fêtes de Noël !

Il y eut un temps où la guerre pouvait légitimement se défendre, soit parce qu'elle évitait un mal plus grand, soit parce que le respect des frontières était tel que toute violation devait être vengée, soit enfin lorsqu'elle avait un but aussi élevé que celui de conquérir le tombeau du Christ. Mais, aujourd'hui, la guerre est le mal le plus terrible qui puisse exister et elle ne saurait, tout sentimentalisme mis à part, se justifier en aucune manière. Une nouvelle guerre n'aurait que des vaincus et un seul vainqueur, le communisme révolutionnaire.

On se demande pourquoi les catholiques ne se réuniraient pas, par-dessus leurs frontières nationales, autour de leur chef. N'est-ce pas un devoir pour eux de soutenir et de respecter les grands accords internationaux comme le pacte Briand-Kellogg, des institutions comme la Société des nations ? Ne doivent-ils pas travailler sans arrêt à la lutte contre les stupéfiants, au respect des minorités et à la coopération intellectuelle ? Pour nous, ces problèmes ne sont-ils pas simples ? N'avons-nous pas, au-dessus de notre pays, une autre patrie, un autre drapeau, éternel celui-là, autre duquel nous devons nous réunir ?

Quel admirable exemple les catholiques français et allemands, allemands et polonais, nous donnent en communiant ensemble pour leurs patries respectives ! Que, tous, nous soyons conscients de notre tâche dans la reconstruction du monde et que, toujours, notre religion nous permette de résoudre fraternellement les plus grands antagonismes nationaux ! (Applaudissements répétés.)

Il appartenait à Sa Grandeur Mgr Besson de clore cette brillante cérémonie par un dernier discours. Mgr l'Evêque, salué par une ovation, a adressé à l'assistance une allocution qui traitait, en termes pressants, le devoir des catholiques de s'intéresser à la vie internationale. Nous la publions demain.

**Bourses pour jeunes commerçants**

Le budget de la Confédération de l'exercice 1931 prévoit, comme celui de l'année précédente, un crédit destiné à allouer des bourses aux jeunes commerçants qui veulent aller à l'étranger pour parfaire leurs connaissances professionnelles.

Les postulants doivent être de nationalité suisse et avoir domicile en Suisse ; ils doivent produire un diplôme attestant qu'ils ont subi avec succès l'examen d'apprentis de commerce ou l'examen final d'une école de commerce à trois années d'études au moins ; ils doivent en outre justifier d'une pratique commerciale d'une année au moins. Le postulant doit s'engager à résider pendant six mois au moins dans le pays où il a l'intention de se rendre ; exceptionnellement, ce laps de temps peut être raccourci de deux mois au plus pour les employés d'un certain âge qui possèdent déjà un solide fonds de connaissances.

Les demandes seront présentées pour le 15 février au plus tard à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail à Berne. Elles seront accompagnées : d'un bref curriculum vitae, indiquant en particulier l'instruction professionnelle et scolaire reçue ; du diplôme d'examen et de la justification du stage ; des certificats que possède le postulant

et spécialement de ceux que lui ont délivrés ses patrons ; enfin, d'une pièce indiquant la situation de fortune du postulant et de ses parents. (On est prié de produire des copies légalisées des diplômes et certificats, plutôt que les originaux eux-mêmes.)

Les demandes incomplètes ou tardives devront, suivant les circonstances, être écartées purement et simplement. La bourse sera de 300 à 800 francs, selon le pays et la durée du séjour.

**POLITIQUE SOCIALE**

**L'hygiène industrielle et la prévoyance sociale en Suisse**

Le Journal des Associations patronales suisses vient de consacrer un numéro spécial à la question de l'hygiène industrielle et de la prévoyance sociale en Suisse. Cette étude a pour but à la fois de renseigner sur les mesures déjà prises dans ce domaine et de provoquer en même temps de nouvelles suggestions et initiatives. Elle comprend toute une série d'articles en langue française et en langue allemande émanant de personnalités spécialement au courant de ces questions. Ainsi, dans un premier article, M. Iwan Bally, délégué du Conseil d'administration de la fabrique de chaussures Bally S. A., à Schönenwerd, expose les principales mesures de prévoyance sociale prises par les employeurs. Dans un autre article, le professeur de Gonzenbach relève l'importance psychologique et sociale du travail. Un article français passe en revue, d'une manière générale, les institutions de prévoyance sociale dans l'industrie suisse, tandis que, dans une étude spéciale, M. Sulzer examine en particulier les mesures de prévoyance prises par les Entreprises Sulzer à Winterthur.

La question de la psychotechnique est également abordée et la prévention des accidents du travail fait l'objet de plusieurs études variées et documentées. L'hygiène mentale et la psychologie de l'apprentissage sont étudiées par des spécialistes. De plus, un article est consacré aux logements ouvriers créés par une de nos grandes entreprises et un autre expose l'organisation de la caisse d'épargne vieillisse d'une de nos maisons les plus importantes. L'activité de l'Association du Bien public est, elle aussi, retracée dans ses grandes lignes et enfin deux articles de correspondants étrangers abordent, l'un l'hygiène et la sécurité dans les industries françaises, l'autre la prévoyance sociale et l'hygiène dans l'industrie italienne.

Ce numéro spécial du Journal des Associations patronales, consacré à un problème si actuel, constitue une source précieuse de renseignements pour tous ceux qui suivent avec intérêt les questions sociales. Il peut être obtenu à l'Administration du Journal des Associations patronales, 13, Bärenasse, à Zurich, au prix de 1 fr. l'exemplaire.

**La protection de la famille**

L'Association suisse de politique sociale, composée de personnes appartenant au monde de la science, des employeurs et des travailleurs, ainsi que d'organes officiels, qui s'est donné pour tâche de discuter d'une façon approfondie, en dehors de toute tendance politique, des problèmes de politique sociale et de contribuer ainsi à leur donner une solution pratique, a décidé, dans la dernière séance de son comité directeur, d'organiser, au cours de l'automne prochain, avec d'autres associations intéressées, une grande conférence pour discuter le problème de la protection de la famille dans le domaine économique. L'occasion sera ainsi donnée à tous les milieux de faire avancer l'étude de cette importante question.

**COMPRIMÉS d'ASPIRINE**

contre **refroidissements, rhumatismes.** Seulement dans les pharmacies.

**ARMÉE SUISSE**

**Le recensement des chevaux**

Le recensement militaire des chevaux et l'inscription des véhicules et traîneaux, qui, d'après les lois, doivent être effectués cette année, commenceront le 9 mars. Il s'agit moins d'un recensement des chevaux que d'une présentation de ces derniers, afin d'établir le nombre des chevaux âgés de plus de 4 ans et leur aptitude à être utilisés pour le service militaire.

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

**Le coût de la vie en Angleterre**

L'index anglais du coût de la vie accuse une augmentation de 53 % au 1<sup>er</sup> janvier, comparativement au mois de juillet 1914.

**Le commerce extérieur de l'Allemagne en bénéfice**

Le bilan commercial de l'Allemagne pour 1930 accuse un excédent d'exportations de 1 milliard 100 millions, non compris les livraisons des réparations. En tenant compte des livraisons, l'excédent se monte à 1 milliard 800 millions contre 36 millions l'année précédente.

**L'industrie automobiliste allemande en recul**

La production automobiliste allemande accuse une diminution de fabrication de près de 30.000 voitures en 1930, comparativement à 1929. Vis-à-vis de 1928, la diminution se chiffre par une somme de 400 millions de mares.

**Chute des prix de la laine**

Les cours de la laine peignée s'effondrent depuis quelques jours sur le marché à terme de Roubaix et Tourcoing (France). On cotait vendredi 18 fr. 70 (3 fr. 75 suisses) le kg. pour janvier, alors que, au mois dernier, à la réouverture du marché, la cote était de 32 francs.

Depuis huit jours, la baisse atteint 1 fr. 50 par kg., ce qui ne s'était pas encore produit.

A noter que, en 1914, la laine peignée était cotée à 5 francs or.

Il y a à près de 15 millions de kilos actuellement dans les peignages de Roubaix, qui subissent de ce fait de grosses pertes.

**Le tricot, tissu moderne**

Nos ancêtres déjà portaient volontiers du tricot, car ils en avaient compris les avantages, moins nombreux, certes, que ceux du tricot moderne. En effet, le tricot ne servait alors qu'à fabriquer de grossiers vêtements de travail ou de maison, confortables et pratiques, mais inélégants, faits d'une laine rude et terne.

Le sport, les besoins simultanés de confort et d'élégance ont développé et multiplié de façon prodigieuse ces avantages primordiaux du tricot. Celui-ci, peu à peu, a envahi toutes les classes de la société, toutes les professions, et s'est avéré indispensable à toute heure et en toute saison. Cette réussite glorieuse a été provoquée par l'adaptation parfaite de ses qualités, intensifiées, peu à peu, par l'habileté des gens de métier, aux exigences de la vie moderne.

Le choix judicieux de ses couleurs, ses dessins originaux, ses formes simples et harmonieuses, son incessant perfectionnement lui permettent une sûre victoire dans le grand tournoi des tissus concurrents et lui feront gagner la suprême récompense : la conquête de la femme élégante.

**PETITE GAZETTE**

**Colonie vaudoise en Bessarabie**

Dans la Revue des Deux Mondes du 1<sup>er</sup> janvier, M. Lucien Romier raconte son voyage en Bessarabie, la province entre le Danube et le Dniestr, qui débouche sur la mer Noire, et qu'on a enlevée à la Russie, à la suite de la dernière guerre, pour la donner à la Roumanie. M. Lucien Romier a trouvé là une colonie de vigneron vaudois :

Après une demi-heure de descente sur la

lagune, nous apercevons Saba, le dernier village en terre bessarabienne. C'est une colonie de Suisses français qu'établit, en 1822, le tsar Alexandre I<sup>er</sup>, suivant les conseils de son ancien précepteur, M. Laharpe. Comme la chaloupe ne peut accoster, je gagne la petite plage à dos d'homme, gravis les marches d'un escalier creusé dans la falaise et me trouve accueilli, en haut, par une délégalion de vigneron à belle mine, qui parle le bon et jovial français de nos grands-pères. Me voici, pour quelques heures, en bien savoureuse compagnie.

Ces gens, dont les ancêtres calvinistes vinrent, il y a un demi-siècle, du canton de Vaud, pour remettre en culture ce coin de Bessarabie à la place des Tartares, ne revirent jamais, sauf un ou deux, leur patrie d'origine. Ils ont, pourtant, malgré le temps et l'éloignement, malgré les mariages avec les Russes, conservé leur langue, leurs traditions, leurs façons de vivre, leurs habitudes de travail, la disposition de leurs logis, leur goût de la bonne chère, le respect de leurs caves, et une philosophie où le sens critique se tempère de mesure. Ils conversent en pleine cordialité avec les races auxquelles ils sont mêlés. Ils ont l'air fort cossu. Leurs belles vignes et leurs vergers fournissaient, jadis, les tables d'Odessa. On venait chez eux du sud de la Russie faire des cures de raisin. Aujourd'hui, l'existence est plus difficile. Mais ils n'ont perdu ni leur bonne humeur, ni une certaine fierté de « propriétaire » qui est de chez nous. Ils me font visiter quelques maisons, puis m'emmènent à la mairie, non, heureusement, pour y entendre des discours, mais pour y déguster plusieurs vins de leurs meilleures années.

**Les papes et les rues de Rome**

Le gouverneur de Rome a décidé de donner aux nouvelles rues de Rome les noms des papes les plus connus. Ainsi, il y aura une rue Sixte-IV, une rue Pie-II, une rue Clément-VII, une rue Grégoire-VII, une rue Pie-IX, une rue Pie-X et une rue Pie-XI.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

**Gecovalve**  
La célèbre lampe de T. S. P.  
En vente en Suisse :  
Agence exclusive :  
**Etablissements J. MICHEL**  
Radio en gros, Lausanne.

**CONVALESCENTS**  
qui relèvent d'une longue maladie, qui êtes encore ébranlés par une opération, qui souffrez constamment d'une grande fatigue, n'attendez pas qu'il soit trop tard.  
Vous devez tonifier votre organisme.  
**Le VIN DE VIAL**  
(Quina, Substances extractives de la viande et Lacto-Phosphate de Chaux) est un véritable réservoir d'énergie. Il a l'avantage de réunir en lui trois toniques dont chacun pris isolément serait déjà suffisant pour obtenir  
**FORCE VIGUEUR SANTÉ**  
Dans toutes les Pharmacies de Suisse

**Marions Jacotte**

par Charles FOLEY

Après s'être emporté, Champval se calma et refaisait longuement à sa fille l'apologie de Sigismond-Xavier.

Jacqueline écoutait, muette, songeuse, énigmatique. Ses jolis yeux s'embrumaient de mélancolie ou s'éclairaient de moquerie. Elle souriait parfois, puis, soudain, elle se mordait les lèvres pour ne pas confesser dans un cri d'impatience :

« Mais, petit papa, je ne suis ni aveugle, ni stupide. Je vois et je sais bien que votre ami est un charmant garçon. Comment ne devinez-vous pas que je l'aime et que je souffre de faire ma tendresse ? »

La confession restait trop grosse de risques. Aux objurgations de son père, la jeune fille opposait un mystérieux silence et Champval se lassait d'insister.

Près de Xavier, l'intervention d'Alice prenait un tour plus vif.

« Plus d'hésitation, chère ami ! Si vous souhaitez épouser Jacqueline, manifestez, parlez ! Où en êtes-vous ? Votre attitude nous laisse dans une incertitude énervante. »

Le vicomte, à ces instigations, ne demeurait ni muet, ni songeur et rien moins qu'énigmatique. Amusé, gouaillieur, lui aussi déjouait les curiosités fiévreuses de la baronne.

« Que voulez-vous, madame Dubois ? Je suis comme ça : il me faut le temps. C'est à prendre ou à laisser. »

— Epouser une demoiselle sans dot demande évidemment quelque réflexion.

— Ah ! que vous êtes perspicace et que vous me connaissez bien !

— D'autre part, ma belle-fille, de prime abord, n'a rien qui puisse emballer une âme romantique comme la vôtre ?

— Je ne suis romantique qu'après de vous.

— Je comprends. Toutefois, Jacqueline a des qualités qui compensent sa froideur. Elle est intelligente, sincère et pas laide, après tout.

— A qui le dites-vous !

— Le malheur est qu'elle vous paralyse...

— Tant que ça ?

— Ça saute aux yeux ! Voyons, maîtressez votre trouble, réprimez votre crainte.

— Heureusement que vous êtes là ! Sans vous...

— Je vous aiderai tant que je pourrai ! Tâchez de faire entendre à ce petit flocon de neige que vous désirez vous marier avec elle !

— J'essayerai... Mais son regard va me fusiller... J'en suis malade d'avance !

Et le vicomte, pour se donner courage, lui baisait les doigts en si fervente effusion que la baronne ne pouvait supposer qu'il se moquait d'elle.

Dès qu'ils se trouvaient seuls, les fiancés se répétaient les sermons de M. et de Mme Dubois.

« Quel mal ils se donnent pour que nous nous aimions ! constatait Jacqueline, en riant. Croient-ils que nous ne nous soyons jamais regardés, jamais parlé ? »

— De mon côté, votre belle-mère passe la mesure, maugréant François, car, pour aller

jusqu'au bout de l'épreuve, j'aurais plutôt besoin d'être approuvé que blâmé.

— Patience et longueur de temps...

— Vous en parlez à l'aise flocon de neige !

— Auriez-vous envie d'abandonner la partie ?

— Jamais de la vie ! Je grogne, mais je marche toujours. Si seulement je vous voyais plus souvent.

— Venez déjeuner, dîner.

— J'ai eu le malheur de débiter la cuisine d'Hector. Mme Dubois ne m'invite plus.

— J'arrangerai ça. Nous pourrions nous retrouver au théâtre. J'y suis allée si peu ! Je vais demander à papa de me dédommager.

Les Dubois firent droit à la requête de Jacqueline, mais sans empressement. Les pièces innocentes ennuyaient Mme Alice. Blasée, elle préférait que ce ne fût pas trop convenable. Elle et Champval avaient, depuis des semaines, tant et tant abusé de tous genres de spectacles, que le théâtre ne les amusait plus. Distraire la jeune fille devenait une corvée dont ils s'acquittaient négligemment. Et ce fut pour Lureuil une série de déconvenues.

Avait-on promis, dans l'après-midi, de mener Jacqueline à l'Odéon ? Le vicomte parti, Alice changeait d'idée. On prenait le métro pour Trianon. Tandis que la fiancée s'ennuyait à La Dame Blanche, le fiancé revoyait l'Arlesienne pour la vingtième fois ! Et, du Luxembourg à Montmartre, aucun moyen téléphonique, télépathique ou autre de communiquer et de se rejoindre.

Quand les Dubois s'en tenaient à la décision annoncée au vicomte, celui-ci après les avoir cherchés au balcon et à l'orchestre, les

découvrait, pendant le dernier entr'acte, perchés à la troisième galerie.

Fort de cette expérience, Lureuil se plaçait-il au poulailler, les châtelains, nichés dans une baignoire, n'en sortaient qu'au baisser du rideau. Lorsque nos amoureux pouvaient, à travers la cohue, se rapprocher à la sortie, ce n'était que pour l'échange de phrases banales et de poignées de mains hâtives.

Stoïque, François ne se plaignait pas. Mais, déçu autant que lui, Mlle de Champval devenait son mécontentement et murmurait d'une voix qui demandait pardon :

— Nos seigneurs châtelains sont contrariants, n'est-ce pas ?

— Ce n'est rien de le dire ! ripostait le jeune homme. Attendant ma déclaration, peut-être veulent-ils me punir de mon silence.

— Je crois plutôt qu'ils agissent sans préméditation. Accoutumés à suivre leur caprice, ils nous font gros cœur sans le faire exprès. Ma belle-mère change d'itinéraire au moment du départ, parfois même en route, dans l'auto que vous nous envoyez. Si la pièce l'intéresse, mon père nous prend de bonnes places. Si ça ne l'intéresse pas, il nous fait monter au paradis.

— La prochaine fois, je prendrai mes précautions. Où désirez-vous aller ?

— A l'Opéra. Je n'ai jamais vu *Thais*.

— J'aurai la loge d'un de mes amis...

— Au bureau de location ! Je n'aurais pas dû exprimer ce désir.

— Ce soir-là, au moins, mon coupon en poche, je ne perdrai pas mon temps à grimper au poulailler pour redescendre aux baignoires. Je saurai où vous trouver !

Le coupon fut offert à Mme Dubois qui remercia gentiment.

Mais, cinq minutes avant le lever du rideau, lorsque, en frac, le vicomte, calaminé, pimpant et fleurant bon, pénétra dans la loge, il y trouva, au premier rang, M. Dubois plantonnant superbement, Mme Alice étincelante de pierreries... Mais pas de Jacqueline !

Le jeune homme maîtrisa son inquiétude et couvrit d'un toussotement la passagère défaillance de sa voix.

« Mlle Dubois n'est pas souffrante, j'espère ? Va-t-elle venir ?... Est-elle au foyer ?... »

— Nous ne l'avons pas amenée, déclara placidement la belle Alice. Avant de rentrer dîner, j'ai eu la bonne idée d'acheter le livret et de feuilleter la pièce. Le sujet m'a paru beaucoup trop passionné pour une jeune fille. Sévère sur ce point, mon mari ne transige pas.

— Ce fut un vrai crève-cœur pour ma pauvre Jacotte, ajouta Dubois-Champval, apitoyé. Quoique on ne peut mieux portante, Jacqueline a dû rester.

— Seule ?

— Oh ! non, Mariette, personne très sûre, est auprès d'elle jusqu'à notre retour.

— Je suis désolé, soupira le jeune homme, profondément désolé... Si j'avais su...

— Chut ! vous causerez à l'entr'acte, interrompit Alice. Ça commence.

Et, derrière les châtelains, dans l'ombre et le vide de cette grande loge entre-colonnes — huit places et huit cents francs de fischius ! — la soirée parut au beau vicomte fastidieuse, sans fin... (A suivre.)

†  
Monsieur et Madame W. Hosch-Besançon, à Chavannes-Renens (Vaud);  
Monsieur et Madame E. Hosch-Besançon et leurs enfants, à Zurich;  
Mademoiselle Louisa Boéchat, gouvernante de la cure, et les familles alliées,  
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur l'abbé Emile BESANÇON**  
ancien curé  
de Noirmont, Montfaucon et Liesberg

leur bien cher frère, beau-frère, parrain, oncle et cousin, pieusement décédé dans sa 57<sup>me</sup> année, le 17 janvier, après une longue et pénible maladie.  
L'office funèbre a eu lieu ce matin, lundi 19 janvier, à 9 heures, à l'église de Renens.  
Cet avis tient lieu de faire part.

†  
Madame veuve Aurélie Chuard-Moret, et ses enfants: Maria, Léa, Max, Fridoline, Denise et Edith, à Cugy; Madame veuve Alfred Chuard et ses enfants, à Cugy, Neyruz, Vesin, Montet et Cousset; Monsieur l'abbé Henry Chuard, à Neyruz; Monsieur Eloi Moret, à Ménières; les enfants de feu Alfred Moret, à Ménières et Cheiry, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Léon CHUARD**  
conseiller et secrétaire communal

leur cher et bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et allié, décédé pieusement à Cugy, le 18 janvier, à l'âge de 46 ans, après une courte et pénible maladie, muni des secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu à Cugy, mercredi 21 janvier, à 9 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Le conseil communal de Cugy  
fait part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Léon CHUARD**  
conseiller communal  
et son dévoué secrétaire.

L'enterrement aura lieu à Cugy, mercredi 21 janvier, à 9 heures.

†  
La Société de laiterie de Cugy  
fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Léon CHUARD**  
son dévoué caissier

L'enterrement aura lieu à Cugy, mercredi 21 janvier, à 9 heures.

†  
La Cécillienne de Cugy  
fait part du décès de

**Monsieur Léon CHUARD**  
membre honoraire

L'enterrement aura lieu à Cugy, mercredi 21 janvier, à 9 heures.

†  
La Confrérie de Saint-Eloi, de Cugy  
fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Léon CHUARD**  
son dévoué président

L'enterrement aura lieu à Cugy, mercredi 21 janvier, à 9 heures.

†  
La musique de Landwehr  
fait part du décès de

**Madame veuve Isidore CHATTON**  
mère de son membre honoraire  
M. Romain Chatton, conseiller d'Etat  
et de son membre du comité  
M. Fernand Chatton, négociant

L'enterrement a eu lieu ce matin, à Romont.

†  
Monsieur l'abbé Terrapon, révérend curé à Sorens, ses frères et sa sœur, remercient vivement toutes les personnes qui les ont réconfortés par tant de sympathie dans leur grand deuil.

L'office de septième pour leur chère mère,  
**Madame Séraphine TERRAPON**  
sera célébré à Sorens, mercredi prochain, à 8 heures 1/2.

†  
Monsieur et Madame Auguste Chassot, leurs enfants et petits-enfants, à Paris et Fribourg; Madame veuve Catherine Hochstetler-Chassot, ses enfants et petits-enfants, à Genève; Mademoiselle Agathe Chassot, à Fribourg; Monsieur et Madame Ignace Mivelaz-Chassot; Mesdemoiselles Béatrice, Berthe et Georgette Mivelaz, à Fribourg;  
Monsieur et Madame Edouard Chassot, à Yverdon, et Mademoiselle Rose Chassot, à Fribourg;  
Monsieur et Madame Eugène Chassot et leur fils Romain, à Fribourg;  
Mademoiselle Blanche Chassot, à Lausanne; Monsieur et Madame Oscar Widmer-Mivelaz, à Genève;  
Monsieur et Madame William Mivelaz-Gendre, à Thoune,  
et les familles alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame veuve Pierre CHASSOT**  
née Marie-Elisabeth Daguët

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, grand-tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 95<sup>me</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.  
L'enterrement aura lieu mercredi 21 janvier, à 8 heures 1/2, à l'église du Collège.  
Départ du domicile mortuaire: Champ des Cibles, 19, à 8 heures 1/4.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

**Mademoiselle Séraphine ETIENNE**  
sera célébré le 22 janvier, à 8 heures, à l'église du Collège.

Mettez cet  
Emplâtre sur la  
Douleur!

ALLCOCK'S  
POROUS PLASTER  
Le Grand remède externe.  
Agents pour la Suisse: F. UHLMANN-ÉVRAUD (S.A.),  
Boulevard de la Cluse, 26 à 28, GENEVE.

**Vente de bois**  
On vendra, en mises publiques, mardi 20 janvier, à 9 heures du matin, dans la forêt de Monteynan, 33 moules de hêtre et une trentaine de tas de branches et d'éclaircies. 10188 F  
Rendez-vous des miseurs à la pépinière de Monteynan.

**Le docteur A. FISCHER**  
Médecin spécialiste pour les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur, rhumatisme et maladies internes.  
Cures d'amaigrissement.  
Examen aux Rayons X 22-27  
BERNE  
Spitalgasse, 40. Tél. Bollwerk, 39.40  
Consult. : 9-12 2-5

**Pâturage de montagne**  
On demande à acheter pâturage de montagne, avec forêt, pour la charge de 80 à 150 têtes de bétail.  
S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg. 15-1 F

**ON DEMANDE**  
des ouvriers de camp.  
**vachers**  
et  
**domestiques**  
de campagne

sur tout, trouveraient p. la Chandeleur (2 févr.) ou tout de suite, à la plaine, place à l'année bien rétribuée.  
Offres par écrit tout de suite sous chif. P 10226 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**  
appartements meublés, de 1 à 4 chambres et cuisine, ainsi que chambres meublées. Situation ensoleillée et belle vue.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10118 F.

**Gros GAGES**  
p<sup>r</sup> bonne à tout faire, sachant faire la cuisine, robuste, intelligent et ayant fait du service. Entrée le 15 mars prochain. — M<sup>me</sup> Dr Eperon, Vallorbe.

**2 vélos**  
complets, en bon état, à Fr. 35.- et Fr. 50.-

**1 balance**  
à Fr. 15.-, un POTAGER A GAZ fonct. bien, à Fr. 30.- S'adr. : Lenda, 153, Fribourg.

**Hôtel-restaurant-buffet**  
dans un centre important, à vendre pour cause de décès. 23 chambres, bains, chauffage central, eau courante, garage, parc, verger. Maison d'ancienne renommée. — La Roche, Mézinat et Dutoit, Ale, 21, Lausanne. 426-4 L

BANQUE  
à la campagne, demande, pour 1-2 mois,  
**Demoiselle**  
ayant fait son école de commerce. — Chambre et pension dans la maison. Offres avec prétentions à Publicitas, Fribourg, s. chiffres P 10205 F.

**A vendre**  
un bon char à pont, neuf, essieux 16 lignes. 10214  
S'adresser chez Baltaz, maréchal, à Dompièrre (Fribourg).

Ruf  
Comptabilité

Réduit de 70 % le travail comptable. Balance journalière. Toutes statistiques utiles obtenues sans peine. Comptabilité de caisse et d'exploitation combinée: convient à n'importe quel genre d'entreprise: 20,000 installations en service. — Prospectus sans engagement. 658 L  
Comptabilité RUF S. A., Lausanne, 3, rue Pichard, Zurich, Löwenstr., 19.

**Combustibles**  
**R. Steinauer S.A.**  
Bureau: 10, av. de la gare Tél. 9.52  
COKES, HOUILLES, BOULETS, ANTHRACITE  
BRIQUETTES, SAPIN, HÊTRE, FAGOTS 151-1

**Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co.**  
Cham et Vevey

**Emprunt obligataire 5 % du 30 avril 1917 de Fr. 10,000,000.**  
Le Conseil d'administration ayant décidé le remboursement intégral de cet emprunt, dénommé celui-ci pour le 30 juin 1931, conformément au droit que lui confère l'art. 3 des conditions du dit emprunt.  
Domiciles de paiement:  
Crédit Suisse, Zurich, et succursales.  
Banque Fédérale S. A., Zurich, et succursales.  
Société de Banque Suisse, Bâle, et succursales.  
Cham et Vevey, le 12 janvier 1931. 72101 V  
Au nom du Conseil d'administration,  
Le président: L. DAPPLES.

**Henri ROSSIER & ses Fils, Lausanne**  
Première maison ayant fabriqué ces bonbons

**Papeterie-mercerie-quincaillerie**

Ancienne maison très estimée, d'une ville de la Suisse romande, serait à remettre tout de suite. Clientèle fidèle. Personnel voyageur et de bureau excellent et travailleur.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence romande, B. de Chambrler, Place Purry, 1, Neuchâtel.

**Cinéma Capitole**  
Sonore  
Jusqu'à jeudi incl. Chaque soir à 20 h. 30  
**L'Arlésienne**  
d'après Alph. Daudet. Musique de G. Bizet  
Location de 17 à 19 h. Téléphone 1300

**M<sup>me</sup> Simon Comba**  
tailleur, BROC  
à l'avantage d'aviser son estimée clientèle que son ouvrier est de retour. — Elle se recommande pour tous travaux de couture pour messieurs et dames.  
Toujours grand et beau choix d'étoffes  
Echantillons à disposition — Prix modérés  
Bonne ouvrière, connaissant les deux parties, est demandée. 1126 B/5036

**Villa**  
A vendre, à BULLE, belle villa, avec 2 appartements de 5 pièces; 3 jolies chambres mansardées, cave, buanderie, grand jardin et poulailler. Construction soignée. Situation très agréable. 1125 B  
S'adresser en l'étude de A. YERLY, notaire (immeuble de la Banque de l'Etat), BULLE. Tél. 2.68.

**Combustibles**  
**R. Steinauer S.A.**  
Bureau: 10, av. de la gare Tél. 9.52  
COKES, HOUILLES, BOULETS, ANTHRACITE  
BRIQUETTES, SAPIN, HÊTRE, FAGOTS 151-1

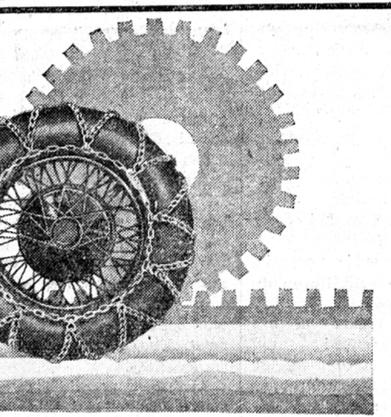
**Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co.**  
Cham et Vevey

**Emprunt obligataire 5 % du 30 avril 1917 de Fr. 10,000,000.**  
Le Conseil d'administration ayant décidé le remboursement intégral de cet emprunt, dénommé celui-ci pour le 30 juin 1931, conformément au droit que lui confère l'art. 3 des conditions du dit emprunt.  
Domiciles de paiement:  
Crédit Suisse, Zurich, et succursales.  
Banque Fédérale S. A., Zurich, et succursales.  
Société de Banque Suisse, Bâle, et succursales.  
Cham et Vevey, le 12 janvier 1931. 72101 V  
Au nom du Conseil d'administration,  
Le président: L. DAPPLES.

**Henri ROSSIER & ses Fils, Lausanne**  
Première maison ayant fabriqué ces bonbons

**Enchères publiques**

Pour cause de décès, on vendra, devant le domicile de Félicité Audergon, à Chésopezz, le mercredi 21 janvier, dès 1 h. : 1 petit char à un cheval, neuf, 1 charrette, 1 brouette à fumier, faux, fourches, pioches, divers outils, 1 lit, 2 armoires, 2 tables, chaises, commode, 1 poussette, état neuf, batterie de cuisine. 10215  
L'exposant: Félicien Mollard.



**UNION S. A. BIENNE**  
fabrique comme spécialité les 486-6 U  
**Chaînes à neige \* UNION \***  
pour motos, voitures de tourisme et camions.  
Représentants:  
Henri Bachmann, rue de l'Hôpital, 12b, BIENNE. Téléphone 48.42.  
Autometro S. A. Rämistrasse, 14, ZURICH. Téléphone 44.766.  
En vente dans tous les garages. Exigez les chaînes « UNION ». 486-6 U

**Devenir svelte sans frais**  
Nous secourons 3.000 obèses!  
Nous distribuons gratuitement 3000 paquets de notre merveilleux amaigrissant aux personnes obèses qui nous envoient dans les 8 jours le bon ci-dessous en indiquant leur adresse exacte.  
Vous vous débarrasserez de votre graisse sans interrompre votre profession, sans cure prolongée, incommode, malsaine peut-être. Le remède, au contraire, est inoffensif et recommandé par les médecins, il est agréable à prendre.  
Effet rapide et certain. Ecoutez plutôt ce que dit M<sup>me</sup> M... :  
« Vous ne vous doutez pas des souffrances d'une personne corpulente. Partout, on se moquait de moi, de ma lourdeur, de ma pauvre taille informe. Vous pouvez vous figurer combien blessant c'était pour moi; j'en perdais tout plaisir de la vie. Je supportais, en outre, les pires inconvénients: tantôt je pensais étouffer, tantôt mon cœur battait la chamade; je ne devais pas m'exposer à la moindre fatigue. Aussi suis-je ravie du succès de votre remède. L'effet n'a point tardé. On s'étonne maintenant de mon agilité, de mon activité en toute chose. J'ai rajourné et ne sens plus aucune gêne. Votre remède, c'est le salut pour tous les obèses.  
Voulez-vous suivre le calvaire de cette femme? Si vous ne faites rien pour éviter d'engraisser, cela peut avoir de pires conséquences pour vous. C'est connu que beaucoup de maladies chroniques, les rhumatismes, la goutte proviennent de l'obésité. Il en est de même de l'artériosclérose qui cause parfois des décès prématurés, foudroyants.  
Donc, plus de graisse! Ecrivez-nous pour commencer au plus vite votre cure d'amaigrissement.  
Bon: Société des Sels de Marienbad, Goldach 52.  
Envoyez-moi absolument sans frais une pochette-échantillon de véritables sels des sources de Marienbad.  
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. 1547

On demande un bon  
**Charretier**  
chez M. F. Lehmann, agriculteur, Grand-Sacconex, (Canton de Genève.) 80260

On demande, dans petite exploitation agricole un  
**GARÇON**  
de 18 ans, sachant traire et faucher. Vie de famille et beaux gages.  
Jean Rohr, Megenwil, agriculteur, p. Lenzburg.

**SUCRE DE MALT**  
DU  
**D. G. WANDER**  
Le bon vieux remède contre la toux  
C'est pas partout.

On demande un  
**JEUNE HOMME**  
catholique, de 18-20, sachant traire et faucher. Gages assurés. Vie de famille. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser: M. Victor Kofmel, agriculteur, Dellingingen (Ct. Soleure).

On demande un  
**domestique**  
sachant faucher et conduire les chevaux. 40051  
A la même adresse, on offre à vendre plusieurs vachettes. — S'adresser à Jean Quiot, Belfaux.

**VACHER**  
demande place, pour carnaval, aux environs de Fribourg. — A la même adresse un logement de 2 chambres et cuisine. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 40064 F.

**Occasion**  
A vendre: poulies, paliers, chaises, pieds, etc. S'adresser aux ATELIERS de MÉCANIQUE du TECHNICUM.  
A la même adresse: à vendre 2 motos d'occasion. 10187 F

On achèterait un petit  
**coffre - fort**  
d'occasion  
S'adresser par écrit s. chiffres P 40069 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre un bon  
**Chien de garde**  
Peut, à l'occasion, être attelé. — S'adresser à Henri Castoldi, Corcelles, près Payerne.  
A louer, dans le district de la Sarine, un  
**Domaine**  
très bien situé, d'environ 13 poses de terre de première qualité, beau verger, avec les bâtiments nécessaires. Entrée le 22 janvier 1931. — Adresser les demandes de renseignements à Case postale 213, Fribourg. 10219

**Vente de bois**  
L'Etat de Fribourg vendra aux enchères publiques, le jeudi 22 janvier, dès 9 heures 1/2, au Bois Cornard, Div. 6, Bois à l'Abbé: différents lots de billons et charpentes, 40 moules de bûches, 20 moules de rondins, 1,5 m. long, 10 tas de perches, 80 tas dépouille. 10165  
Forest. cant.: Eug. Chavallaz, téléph. 6, Ecuivillens.  
L'insp. des forêts: Frs. von der Weid.

**Nous recommandons nos excellents VINS fins**  
Véritable Malaga doré  
Madère de l'île  
Moscatel  
Marsala  
Mistela 77-4  
Grenache  
Porto rouge  
Porto blanc  
**Maison Jos. BASERBA**

**Vente aux enchères de bois**  
Mercredi 21 janvier, la commune de Chésopezz, vendra en enchères publiques, 5 tas éclaircies, 3 tas de perches; Es-Cornes: 2 moules de foyard, 4 tas de branches, 2 pièces chêne. 10211 F  
Rendez-vous des miseurs dès 1 h., à la Grangette.  
LE CONSEIL COMMUNAL.

**Maison Vve Ant. COMTE**  
FRIBOURG  
Ameublements, trousseaux, literie  
Agencement de bureaux  
Installation de villas, instituts, hôtels  
à forfait. 9-1  
Nombreuses références

**Souliers ski**  
Nos 36-42  
Fr. 29.80  
**KURTH**  
FRIBOURG

**C'est très bon**  
et il faut l'essayer pour l'élevage, le  
**Lacta-Veau** 219-7  
avec notre poudre de lait suisse Lactix. En vente aux nouveaux prix de 10 kg., 8 fr., 25 kg. 19 fr.  
(50 kg., avec seau 5 litres, Fr. 37.-; 100 kg., avec seau 14 litres, Siltou Romand 1931), d. nos dépôts, Fribourg, chez: Vincent Rolfe, G. Wyler, à défaut  
**FABRIQUE LACTA, GLAND**  
La renommée des  
**Engrais de Martigny**  
a été acquise par leurs qualités de 1<sup>er</sup> ordre et leur livraison impeccable.  
Fabrication suisse contrôlée par les établissements fédéraux de chimie agricole. 471-1